

TUN

Le Trait d'Union Nivolaisien

Bulletin
Municipal
d'Information
N°149
1^{er} Trimestre
2024



Blocs notes

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

Lundi et mercredi : 10h-12h / Mardi : 10h-12h - 16h-18h

Jeudi et vendredi : 10h-12h - 15h30-17h30 / Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h - mercredi : 10h - 12h/14h - 18h - samedi : 10h - 12h

Pour le Service Postal s'adresser au Bureau de Tabac

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel-Guicherd 14, allée Gabriel Pellet tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Ripet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Simone Fernandes 780 rue du Vernay tél 06 22 01 39 65

Robin Tourneur

Margot Sintès le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Marie-Thérèse Resseguier

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharid Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42, allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

Opticien :

Nivolas Optique Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

TUN - Trait d'Union Nivolaïen - Journal créé en mars 1987 - N° 149

Directeur de la Publication : Christian BÉTON - Mairie de Nivolas-Vermelle

Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr

Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1650 exemplaires

Sommaire

Le Mot du CME.....	P. 2
Le Mot du maire - Editorial.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 5
La chronique de Guy Hyver	P. 6 à 7
Informations municipales	P. 8 à 11
Mémoire de Quartier	P. 12 à 13
La vie locale	P. 14 à 15
Du côté du CME et CMJ	P. 16
La vie culturelle	P. 17 à 20
Cadre de vie - Environnement	P. 21
La vie sportive	P. 22 à 26
Du côté des enfants	P. 27

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 12h

Fête d'été 2024 - Samedi 6 juillet au Parc Vert-mêle (ancien stade du village)

Le CSN proposera de nombreuses animations

Si vous avez un talent, une passion
vous pourrez proposer une animation
le samedi 3 juillet après-midi

Signalez-vous en mairie : 04 74 92 19 35

Le Mot du CME



Pour ce nouveau numéro du TUN, les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants ont souhaité partager avec vous quelques idées sur lesquelles ils ont travaillé lors de leur dernière réunion du 16 février.

La parole a été donnée à Jade, Marcel et Eloïse, qui ont résumé le travail mené par le CME : « On a des projets nouveaux, comme mettre plus de poubelles. On va en faire la demande au Conseil Municipal et faire un courrier aux directrices des écoles ainsi qu'aux éco-délégués qui viennent d'être élus à l'école de Boussieu. On a aussi appris que de nouveaux bancs seront ajoutés au parc Vert-Mêle, ce qui était un de nos projets, nous sommes contents de cette nouvelle. Enfin, on a aussi travaillé sur notre souhait de rajouter des jeux dans les écoles. Nous continuerons cela aux prochaines réunions. »

Le Mot du Maire



Monsieur le Maire, des changements sont opérés dans les transports de bus, comment va évoluer la mobilité sur la commune ?

Comme vous avez pu le constater, une nouvelle offre de transport a été mise en place par la CAPI et la société Kéolis. Cette demande fait aussi suite à notre persévérance depuis déjà de nombreuses années afin d'avoir des lignes régulières, projet qui était également dans notre plan de mandat. Tout n'a pas été pris en compte et notamment un arrêt direct à la gare, qui aurait permis de se déplacer uniquement en transports en commun et non en voiture. La CAPI n'a pas pu répondre à cette commande, cependant les améliorations proposées ont des retours plutôt positifs, il reste quelques ajustements à opérer mais cela va dans le bon sens.

Monsieur le Maire, nous avons des difficultés à circuler rue de l'hôtel de ville pour aller à l'école, que comptez-vous faire ?

La circulation dans notre village est une problématique récurrente. Nous avons de nombreuses demandes de riverains qui se plaignent de la vitesse excessive, d'insécurité, d'incivilité, comme des voitures mal garées, des bouchons aux heures de pointes. Les travaux route de Sérézin et maintenant rue de l'Hôtel de ville ont, sans aucun doute amplifié, le phénomène. Pour rappel, nous sommes contraints par les nouvelles réglementations de réaliser les travaux de séparatif des réseaux d'eau et assainissement, qui devraient se terminer d'ici cet été...

En ce qui concerne la rue de l'Hôtel de ville, la commission travaux a en charge une réflexion sur la meilleure des solutions pour sécuriser les enfants et les parents qui se rendent nombreux à pied pour rejoindre l'école du village. Le but est de finaliser « le mode doux » qui partirait du centre du village jusqu'au rond-point de Boussieu. Pour votre information, la première tranche de travaux sur la rue du Lac vient de débuter. Les aménagements sont conséquents, et le résultat sera, je l'espère, satisfaisant pour les Nivolaisiens. Le problème de la sécurité routière est une de nos priorités de mandat et nous mettons tout en œuvre pour réussir ce challenge : la difficulté étant aussi à la hauteur de sa résolution.

Monsieur le Maire, un arbre vient d'être planté sur le futur Parc Vert-Mêlé. Y aura-t-il d'autres arbres ?

En effet, le Parc Vert-Mêlé vient d'accueillir son 1er arbre issu du projet de création d'un parc intergénérationnel.

C'est sur le site du stade du village que va se construire progressivement, sur plusieurs années, un parc où les Nivolaisiens de tous âges vont pouvoir se rencontrer dans un cadre agréable. Ce parc sera un lieu d'activités : city-stade, Pumptrack... Mais aussi un lieu de détente ombragé où la nature occupera également une place importante.

Le 1er arbre planté a été offert par le Département de l'Isère dans le cadre de son dispositif « 1 arbre-1 habitant » et en résonnance avec le relais « Terre de jeux 2024 » (JO 2024) dont la commune est contributrice. Cet arbre récemment planté a été inauguré par la Municipalité comme symbole du démarrage d'un projet qui se veut social, environnemental et intergénérationnel.

Monsieur le Maire, quand je dis que j'habite à Nivolais-Vermelle, on me parle de la programmation culturelle...

En effet, notre commune est aujourd'hui repérée pour sa politique culturelle tant par le public, les artistes que les politiques. Le parcours patrimonial et son inauguration lors des JEP (journées européennes du patrimoine) en 2023 ont été très remarqués et appréciés. Lors du bilan, les différents partenaires privés et associatifs ont souhaité accueillir à nouveau une manifestation lors des JEP 2024. Nous y travaillons. Depuis le début de saison, les Soirées de Nivolais ont rencontré un vif succès avec un public de plus en plus nombreux à chaque soirée. L'association Alapage souhaite revenir à Nivolais pour son salon Trans'Alp BD, un événement qui a un rayonnement régional très large et même au-delà des Alpes. La bibliothèque avec ses nombreuses animations voit son nombre de lecteurs augmenter chaque année et rayonne pleinement au-delà des limites de la commune. Dans le cadre de notre Projet Educatif de Territoire, la mise en place d'un parcours artistique au niveau du périscolaire commence à être repérée par les enfants et les parents. Les inscriptions aux ateliers rencontrent de plus en plus de succès. Les sculptures réalisées en janvier et février ont été exposées à la bibliothèque. N'oublions pas l'exposition de peinture annuelle organisée avec l'Alep Arts et Culture et les Saisons de Vermelle présentées par l'AP-PEV. Quand on est élu, c'est une grande satisfaction de voir autant de dynamisme culturel déployé au profit des habitants.

Christian Beton, le maire

L'Editorial

Depuis bientôt 10 ans que je rédige cet éditorial avec plaisir, c'est la première fois où « prendre la plume » m'est difficile. Qu'écrire quand on voit le monde autour de nous perdre la tête ? Que dire quand la guerre est un peu partout sur notre planète ? Quel est le poids d'un éditorial dans une actualité où le quotidien d'un plus grand nombre est chaque jour de plus en plus difficile ? Ecrire, dire à propos de cette actualité... Vous n'avez pas attendu le TUN 149 pour être informés, sensibilisés...

Des périodes difficiles, notre histoire collective en est pleine. On peut se demander comment nos aînés, comme ces hommes et ces femmes qui vivent dans ces pays en guerre ont fait et font pour résister et survivre ? Ils ne se découragent pas et ils gardent espoir en des jours meilleurs. Ils gardent confiance. J'ai regardé du côté de la littérature, des arts et de la philosophie ce qui était dit à ce propos.

André Malraux a écrit : « L'espoir des hommes, c'est leur raison de vivre et de mourir ».

Charles De Gaulle disait « La fin de l'espoir est le commencement de la mort ».

Alors comment garder espoir ?

Boris Cyrulnik, médecin psychiatre parle de résilience. Un concept pour surmonter ses traumatismes, ses peurs, qu'il a développé après avoir étudié des populations en souffrance, comme les survivants des camps de concentration.

Il nous dit que « Les coups durs font partie de la vie de tout être humain... ». Imaginer une vie sans coup est utopique. Chaque épreuve crée une souffrance devant laquelle nous sommes différents, chacun réagit avec ce qu'il est, avec son histoire. Pour Boris Cyrulnik, la résilience est notre capacité à apprivoiser ces traumatismes, à les contrôler et à s'en servir pour rebondir.

Alors devant les prévisions catastrophiques que nous présente l'actualité, restons mobilisés pour défendre nos valeurs de la république, notre environnement. L'histoire nous apprend aussi que des victoires sont possibles notamment par l'action collective et la solidarité. Gardons l'espoir en un monde plus juste. Pour garder cette capacité à espérer, il est important de créer et d'apprécier ces bonheurs que la vie peut nous apporter en famille, avec des amis ou devant la magie d'un paysage parfois accompagné du chant d'un oiseau. Il y a aussi ces bonheurs collectivement partagés dans un stade, dans une salle de spectacle ou devant une peinture, une sculpture...

Depuis longtemps, il est admis que la pratique sportive comme une vie sociale riche sont bénéfiques pour la santé physique mais aussi pour la santé mentale.

Aujourd'hui, les neurosciences admettent les bienfaits de l'Art sur la santé, on parle de muséothérapie. Pour garder espoir, bougeons, rencontrons-nous, allons au musée...

Ouvrons-nous à tous ces bonheurs qui nous permettent de nous sentir « vivants », une clef pour pouvoir résister et apprécier la vie ...

Je terminerai par ces mots de Ken Loach, grand réalisateur britannique : « L'espoir n'est pas une pensée magique. C'est un chemin crédible que l'on trouve au milieu des problèmes auxquels on est confronté ». Il dit aussi « Profitez de l'instant ! ».

Graziella Bertola-Boudinaud

Conseil Municipal séance du 11 décembre 2023

Location de matériel aux entreprises Nivolaisiennes : Il est proposé au Conseil d'instaurer un tarif de location pour la mise à disposition du matériel suivant aux entreprises Nivolaisiennes : tables (8 € l'unité), chaises (1 € l'unité), grilles d'expositions (5 € l'unité).

Les autres matériels communaux ne seront pas mis à la disposition des entreprises. Par ailleurs, le prêt à titre gratuit est appliqué aux : associations domiciliées à Nivolais, associations reconnues comme partenaires, associations à but humanitaire ou reconnues d'intérêt public, communes du territoire, personnels/élus de la collectivité, membres du bureau d'associations communales (à titre personnel : 1 fois par an) et entreprises offrant une réciprocité. (20 pour, 2 abstentions)

Demandes de subventions pour la création d'un terrain de football au stade des Mûriers : la Municipalité souhaite mettre en œuvre le projet du Parc Vert-Mêle progressivement sur plusieurs années. Le déplacement du terrain de foot constitue un des premiers actes à réaliser car il conditionne d'autres aménagements du parc (plantations d'arbres, kiosque...). L'opération consiste à supprimer le terrain du parc Vert-Mêle pour le recréer au stade des Mûriers.

Outre l'objectif de rendre possible le projet du Parc, cette opération permettra de répondre aux besoins du club de foot qui avoisine les 400 licenciés, ainsi qu'aux besoins d'utilisation des établissements scolaires qui l'utilisent également. Par ailleurs, ce nouveau terrain permettra de développer des événements sportifs qui rentrent dans le cadre du PEdT intercommunal (rencontres sportives intercommunales, olympiades...), et les événements sportifs du club de foot (organisation de tournois, accueil d'événements sportifs Départementaux...etc). Cette opération vise donc plusieurs objectifs simultanément et requiert un investissement important (545 243,76 € HT maximum pour un terrain enherbé).

Afin de réaliser ce projet d'envergure, la commune a besoin de soutien financier. Il est proposé de solliciter une subvention :

Au Conseil Départemental : à hauteur de 20% du montant HT de l'opération au titre de la dotation territoriale,

Au Conseil Régional : à hauteur de 40 % du montant HT au titre du contrat Région-Ville,

A l'Etat : à hauteur de 20% du montant HT au titre de la DETR. (18 voix pour, 4 contre)

Demandes de subvention pour la création d'un Pumptrack : La commune souhaite se

doter d'équipements adaptés aux attentes de la population au sein du Parc Vert-Mêle. Le sondage réalisé auprès des habitants établit la demande d'implantation d'un Pumptrack sur le site du parc. Après avoir visé ce sujet dans les différentes instances (réunions, commissions, Bureau Municipal) l'idée d'implantation d'un Pumptrack a été retenue.

Un devis a été réalisé sur la base du Pumptrack de la commune de Tramolé, qui est particulièrement bien réalisé. Le montant est de 45 410 € HT.

Afin de mener ce projet, il est proposé de solliciter une subvention :

Au Conseil Départemental : à hauteur de 20% du montant HT de l'opération au titre de la dotation territoriale,

Au Conseil Régional : à hauteur de 40 % du montant HT au titre du contrat Région-Ville,

A l'Etat : à hauteur de 20% du montant HT au titre de la DETR. (Unanimité)

Demandes de subvention pour l'isolation thermique du gymnase (menuiseries et bardage métallique) : l'audit énergétique réalisé par le cabinet Thermi-Fluides a pointé les consommations importantes du gymnase communal. Les solutions proposées par le cabinet mettent en avant la nécessité d'améliorer l'enveloppe thermique du bâtiment à commencer par le bardage métallique (41% d'économie d'énergie) mais également les menuiseries.

Des devis ont été demandés. Le total se monte à : 45 595,80€ HT (menuiseries) + 96 804,49€ HT (bardage métallique) = 142 400,29€ HT. L'opération nécessite d'être subventionnée pour être réalisable. Il est proposé de solliciter une subvention :

Au Conseil Départemental : à hauteur de 30% du montant HT de l'opération (20 % de dotation territoriale et 10 % de bonus énergétique),

Au Conseil Régional : à hauteur de 30 % du montant HT au titre du contrat Région-Ville,

A l'Etat : à hauteur de 20% du montant HT au titre de la DSIL. (Unanimité)

Convention avec l'EPAGE pour le seuil du Bas-Vermelle : Le Conseil Municipal avait délibéré pour la solution de dérasement du seuil du Bas-Vermelle. Or, il apparaît que cette solution entraîne la reconstruction complète du pont. Une solution qui ne peut être retenue actuellement vu les coûts induits. Une autre solution sera donc recherchée. Monsieur le Maire propose de signer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec l'EPAGE afin de pouvoir bénéficier de leur aide dans la

conduite de l'opération et de pouvoir bénéficier des subventions nécessaires au projet (Agence de l'eau, Conseil Départemental). (Unanimité)

Message pour la paix : Le Conseil Municipal échange sur l'opportunité de transmettre un message sous forme de lettre ouverte au Président de la République concernant la situation au Proche-Orient.

Après échange des conseillers et malgré un intérêt partagé d'un appel à la Paix, il est décidé par 10 voix contre, 5 pour et 7 abstentions de ne pas transmettre de texte.

Convention PIMMS : La commune souhaite développer des actions permettant de réduire la fracture numérique et d'accompagner les habitants dans leurs démarches. En plus des ateliers informatiques qui ont trouvé leur public et fonctionnent bien, il est proposé de mettre en place une médiation pour les publics en difficulté pour réaliser des démarches administratives auprès des services publics (Caf, CPAM, retraite, impôts, Pôle Emploi,...) et des services privés (bailleurs sociaux, EDF, complémentaires Santé...). L'association PIMMS Médiation Isère a été rencontrée et propose ce type de médiation. Il est proposé de faire un essai de 6 mois avec le PIMMS pour la tenue d'une permanence mensuelle à partir du mois de janvier 2024 (le dernier mercredi de chaque mois). L'accès à la permanence se fera librement - sans prise de rendez-vous.

Il est proposé de signer la convention avec le PIMMS Médiation Isère pour cette prestation dont le coût est de 180 € TTC par permanence de 3 heures. (Unanimité).

Convention Fraternelle : Monsieur le Maire présente la convention à reconduire avec « La Fraternelle ». Elle consiste en la prise en charge, dans le cadre de vacances, d'un moniteur EPS qui apportera son soutien technique aux enseignants à raison de 5 heures par semaine toute l'année scolaire. Pour l'année scolaire 2023/2024, les prestations seront facturées sur la base d'un coût horaire fixé à 35 €, plus une indemnité kilométrique s'élevant à 0,45 € par kilomètre. (Unanimité)

Déclarations préalables :

- Audrey Henry : parcelle C 322, en zone N au PLU, blanc et bleu Bg2 au PPR, pour construction d'un mur de clôture, 245 chemin de Quinsonnas.
- EDF-ENR SASU : parcelle AE 74, en zone Ua au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture, 2944 RD 1085
- AGATE Géomètre : parcelle AD 125, en zone Ub au PLU, pour division de parcelle, 2334 RD 1085.

- Danielle Limone : parcelle AB 268, en zone Ub au PLU, pour division de parcelle, 76 impasse des Lilas.
- Romain Galland : parcelle AH 418, en zone Uc au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour construction d'un mur de clôture et installation d'un portail, chemin des Lutins.
- APG WASH SARL : parcelle AB 256, en zone Uic au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 23, vie de Ruy.
- Roger Léger : parcelle AE 327, pour instal-

lation de panneaux photovoltaïques, 367, rue Victor Hugo.

Permis de construire :

- SCI Zeynep : parcelle AH 29, en zone Ub au PLU, blanc et Rouge RG au PPR, pour réhabilitation d'un ensemble immobilier existant, entrepôt, 2 bureaux, 2 habitations, 3409 RD 1085.
- SAS Colruyt : parcelle AC 396, en zone Uic au PLU, blanc, bleu Bc et Rouge RC au PPR,

pour rénovation intérieure et extérieure du magasin, 1921 RD 1085.

- SARL Prosper : parcelle AE 49, en zone Ua au PLU, pour transfert d'un permis de construire, 42 impasse des Acacias.

Autorisation de travaux :

- SAS Colruyt : parcelle AC 396, en zone Uic au PLU, blanc, bleu Bc et Rouge RC au PPR, pour rénovation intérieure du magasin, 1921 RD 1085.

Conseil Municipal séance du 15 janvier 2024

Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget :

à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget pour les opérations suivantes :

- Opération 104 – voirie : 30 000 €
- Opération 105 – Hydraulique : 30 000 €
- Opération 108 – Bâtiments : 40 000 €
- Opération 109 – Matériel : 18 000 €
- Opération 136 – Gymnase Rénové : 18 000 €

Désacralisation de l'Eglise de Vermelle :

L'église de Vermelle, depuis plusieurs années n'est plus utilisée pour le culte qu'une fois par an, car l'autre église de la commune, l'église de Nivolas, est affectée à la paroisse dépendant de la paroisse Saint François d'Assise pour un usage culturel.

L'église de Vermelle est le siège chaque année d'une saison culturelle portée par l'Association pour la Protection de l'Eglise de Vermelle (APEV) et à ce titre, elle est ouverte au public pour des expositions, des concerts des conférences etc... à l'exclusion de tout autre usage. Compte-tenu de l'usage de l'Eglise de Vermelle, et suite à une rencontre avec la Paroisse qui fixe des contraintes non compatibles avec la libre programmation d'événements culturels comme ceux des Saisons de Vermelle, il est proposé d'engager une démarche de désacralisation de l'Eglise de Vermelle.

A l'aboutissement de cette démarche, il sera également proposé de signer une convention avec l'Association pour la Protection de l'Eglise de Vermelle pour définir les conditions d'utilisation de l'Eglise de Vermelle par l'APEV. (Unanimité)

CDG38 (prévoyance) : La collectivité est actuellement adhérente à la convention de participa-

tion prévoyance (maintien de salaire) conclue à effet du 1er janvier 2020 entre le CDG38 et l'IPSEC, par l'intermédiaire de WTW (anciennement GRAS SAVOYE, gestionnaire) et se terminant au 31 décembre 2025.

La participation de l'employeur devient obligatoire à compter du 1er janvier 2025, avec un montant minimum mensuel de 7€. Par ailleurs, un accord collectif national portant réforme de la PSC des agents territoriaux, du 11 juillet 2023, prévoit de rendre obligatoire l'adhésion de tous les agents à un contrat collectif souscrit par l'employeur avec une participation de ce dernier d'un montant minimal de 50% de la cotisation à verser aux agents qui auront obligation d'adhérer au contrat collectif souscrit par l'employeur.

Dans ce cadre, le CDG 38 lance une consultation pour sélectionner un organisme d'assurance afin de proposer, à compter de 2025, aux employeurs des garanties d'assurance collective protectrices pour les agents.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à donner mandat au CDG38 pour lancer la consultation et négocier un accord, cette autorisation n'engageant pas la collectivité à adhérer au contrat qui sera retenu. (Unanimité)

Création d'un poste d'agent de maîtrise à temps plein au 01/02/2024 :

Un agent accède au grade d'agent de maîtrise (dispositif de promotion interne). Il est proposé de créer le poste afin de nommer cet agent sur ce grade (Unanimité).

Déclarations préalables :

- EDF-ENR : parcelle AC 299, en zone Ub au PLU pour installation de panneaux photovoltaïques, 193 Impasse des Vanilles.

- Dorian Savoyat : parcelle AD 422, e, zone Ub au PLU pour installation d'une clôture, 193 Allée de Montcizet

- Ali Osman Ayyildiz : parcelle AH 126, en zone Ub au PLU pour création d'une fenêtre 3711 rd 1085.

- Lina Béjuy : parcelle AD 572, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 51 Allée du Clos Jayet.

- RP Music SARL : parcelles 220, 218, 219, 221, 222, en zone Ui au PLU, Bleu Bi' au PPR, pour aménagement d'une terrasse extérieure et mise en place de deux conteneurs aménagés, 1100 rue du Lac.

- Xavier-Bernard Claret-Tournier : parcelle AB 810, en zone Ub au PLU Bleu Bi' au PPR, pour changement d'une clôture existante, 122 ae de Ruffieu.

- Eric Garrot : parcelle AB 933, en zone Ub au PLU, pour modification de la porte d'entrée, de la porte du garage et pose de vélux en toiture, 112 impasse des Violettes.

- Philippe Charrier : parcelle A 179, en zone Uc au PLU, pour suppression d'un abri de jardin et agrandissement d'un bâtiment existant, 671 Montée Saint-Romain.

Permis de construire :

- Abdullah Colak : parcelle AB 1003, en zone Ub au PLU, bleu bc au PPR, modificatif pour toiture végétalisée, agrandissement du garage, réduction buanderie et suppression du remblai, 75 Allée Elsa Triolet.

Autorisation de travaux :

- RP Music SARL : parcelles 220, 218, 219, 221, 222, en zone Ui au PLU, Bleu Bi' au PPR, pour aménagement d'une terrasse extérieure, 1100 rue du Lac.

A l'attention des tous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.

Les Olympiades agricoles

Deux mille vingt quatre, rendez-vous compte ! Il n'y a pas si longtemps que ça, disons hier, nous fêtons en grande pompe, et pas toujours avec modération, «l'avènement» du 21^{ème} siècle.

Nous voilà donc subitement avec presque un quart de siècle en plus aux compteurs de nos vies. A peine le temps de se retourner, et tac, ça nous tombe dessus. Pas étonnant qu'en vieillissant à une telle vitesse, les caisses de retraite n'arrivent pas à suivre, et soient toujours dans le rouge. Nous avons vu passer des présidents, des premières et des premiers ministres, des ministres et des secrétaires d'état, et la majorité de nos problèmes demeurent, quand ils ne se sont pas aggravés. La routine quoi, mais un quart de siècle, ça donne des repères pour que chacun d'entre nous puisse faire un bilan exhaustif ou non de sa situation. Regardez le TUN, il arrive à son 149^{ème} numéro. Bientôt 150 spécimens qui ont fini pour la plupart au fond de nos poubelles pour emballer les épiluchures de pommes de terre ou de carottes ! Mais n'exagérons pas, on l'aime bien notre petit TUN, on le bichonne lorsqu'on le trouve dans nos boîtes aux lettres, puis on l'oublie un peu en attendant le prochain, mais rien de plus normal, c'est la vie !

En attendant, comme si notre président voulait nous faire un «cadeau» à l'occasion de la nouvelle année, il nous a concocté un nouveau gouvernement. Plus à droite diront certains, moins à gauche diront les autres. On ne sait pas clairement si notre première ministre avait dépassé les «bornes» pour ce qui est de l'utilisation de l'article super-démocratique 49.3, ou si elle avait dépassé la DLC. Mais en attendant, notre Elisabeth nationale a été remerciée. On l'a remplacée par un fringant jeune homme aux allures de premier communiste. Même punition pour la plupart des autres ministres en place : virés ! Et voyez-vous, ce qui est surprenant lorsqu'un nouveau gouvernement est nommé, c'est comme dans un cimetière un jour d'enterrement. Les disparus sont taxés de toutes les qualités et les vertus de la création. Alors pourquoi, en ce qui concerne nos ministres, les a-t-on rem-

placés ? Mystères et boules de gomme, ce sont les méandres sinueux de la politique servis dans les éprouvettes de la démagogie et de l'hypocrisie. C'est comme lorsqu'on remplace l'entraîneur d'un club sportif, ça donne un coup de fouet et ça crée un choc psychologique. Après, c'est l'avenir qui dira si la décision était pertinente ou non.

Il n'aura échappé à personne que dans la kyrielle des ministres nommés, une certaine AOC, déjà en poste au ministère de la jeunesse et des sports s'est vue attribuer en plus l'importantissime et méga-ministère de l'éducation nationale. En pleine année de jeux olympiques en France, et de pas mal de charivari et de problèmes dans nos écoles, il fallait le faire ! Ou notre ministre est dotée de dons surnaturels, ou, comme ses initiales l'indiquent, elle a l'Appellation d'Origine Contrôlée. C'est à dire qu'elle restera sous contrôle, de qui, on ne sait pas mais on se doute. Bon courage madame la ministre, vous allez avoir du boulot. D'ailleurs, dès sa première apparition publique, elle s'est déjà pris les pieds dans le tapis de la république laïque avec une énorme gaffe sur les enseignements publics et privés. Si ce n'est pas un signe précoce avant-coureur de «burn-out» ça ! Alors, que croyez-vous qu'il arriva ? Ce qu'il devait arriver bien sûr. AOC n'étant pas la «superwoman» attendue, son règne au ministère de l'éducation nationale ne dura que 28 jours. «Allez, retourne t'occuper uniquement de tes jeux olympiques» lui signifia son premier ministre communiste, «moi qui te faisais confiance ! mais où avais-je la tête. Je vais prendre quelqu'un de moins gaffeuse que toi». Puis, il poursuivit : «Et fais bien attention pour les médailles olympiques, vérifie 3 fois leur couleur avant de les faire distribuer, elles

ne sont pas bleu-blanc-rouge, mais or, argent et bronze. Et puis, pour la cérémonie d'ouverture, souviens-toi, qu'il te faudra des bateaux puisqu'on la fera sur la Seine et pas au stade de France. Je ne voudrais pas te débarquer une deuxième fois». Rassurez-vous chers contribuables, AOC n'aura pas de retraite pour son pas-



sage au ministère de l'éducation nationale. Quand même, 28 jours !!!

A peine le nouveau gouvernement nommé, voilà que «la France marche sur la tête» (enfin, d'après le monde agricole). Après quelques interventions plutôt «rigolotes» qui consistaient à retourner les pancartes d'entrée et de sortie de ville pour bien illustrer leur message, voilà que nos paysans passent la vitesse supérieure. Une véritable «Jacquerie» comme on en n'avait pas vu depuis longtemps, s'installa dans notre pays. Oh ! une « Jacquerie » moderne, sans fourches ni tridents et encore moins de gibets, mais une énorme révolte qui consistait à paralyser tous les grands axes routiers et les accès des plus grandes villes. Objectif : prendre non pas la Bastille, c'est déjà fait, mais les halles de Rungis, symbole des dysfonctionnements de la profession. Pour désarmer cette révolte, notre premier ministre communiste tabla sur son discours de politique générale qui marquait son installation pour annoncer quelques réformes imparables selon lui. Perdu, l'empilage de quelques «mesurettes» fut plutôt interprété par nos paysans comme un camouflet, et amplifia leur mauvaise humeur plutôt que de l'apaiser. Il fallut une deuxième couche de mesures nouvelles pour calmer une bonne frange des belligérants. Ouf, Rungis était sauvé, et les grands axes débloqués. On pouvait à nouveau circuler.

Les plus anciens d'entre nous se rappellent que dans la deuxième moitié du siècle dernier, des « esprits supérieurs » (encore eux) lancèrent la révolution du remembrement agricole. Objectif, faire cesser le soi-disant bricolage de nos agriculteurs qui tournaient en rond dans des parcelles trop petites ou élevaient des cheptels ridicules indignes pour assurer l'entrée en fanfare de notre agriculture dans le 21^{ème} siècle. Pour la première fois, une loi remettant en cause une partie de la propriété privée fut votée par nos élus, avec le soutien enthousiaste des plus grosses fortunes de la profession. Quel bazar, pour schématiser : je t'échange ma parcelle qui est près des tiennes contre la tienne qui est près des miennes. Tout cela afin d'obtenir des surfaces gigantesques où l'on pourrait arrêter de

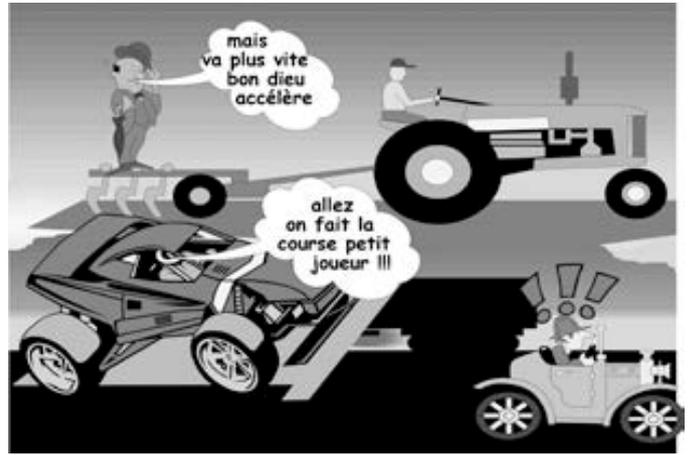


bricoler et enfin travailler sérieusement. Mais, ce n'était pas tout. Pour que les engins agricoles puissent travailler sans perdre de temps, il fallait aussi faire place nette de tous ces mètres carrés non cultivables inutiles et gênants. Alors, pas de quartier, au diable ces kilomètres de haies qui séparaient les anciennes parcelles. Et tant pis pour les petits oiseaux et toute la faune qui partageaient ces haies avec une flore luxuriante. Au diable ces petits chemins ombragés qui faisaient le bonheur des familles et des amoureux du dimanche. Au diable ces fossés mangeurs d'espace qui ne servaient qu'à récolter les eaux de pluie souillées. Au diable ces petites mares qui ne servaient qu'aux grenouilles et à toute une biodiversité aquatique inutile. On allait voir ce qu'on allait voir ! Mais, pour travailler et rentabiliser ces espaces gigantesques, il fallait d'énormes tracteurs surpuissants pour tracter des machines toujours plus larges, plus longues, plus hautes, plus perfectionnées. Mais ça coûte cher tout ça mon bon monsieur ! Qu'à cela ne tienne, l'état providence bien copain avec les banques, facilitera l'accès aux crédits. L'état et l'Europe providence distribueront des subventions. Il suffira de demander en remplissant des tonnes de dossiers. Ça a quand même de la gueule ces engins fumants et pétaradants qui labourent nos immenses plaines presque à la même vitesse que les bolides des 24 heures

du Mans. Au moins, nous ne sommes plus dans le bricolage ! Certains de nos petits paysans se sont noyés dans cette « course à l'échalote », d'autres se noient encore tous les jours, pris à la gorge par des mensualités de prêts déraisonnables. Pourtant, il fallait bien suivre le mouvement, c'était ça ou mourir. Les pauvres, certains ont les deux : ils suivent et ils meurent.

Enfin, dernière invention perverse : les centrales d'achat pour acheter aux producteurs de toutes sortes les produits issus de leur laborieux travail. Elles se regroupent pour former des multinationales colossales afin d'imposer (enfin, dans la profession, on dit négocié) aux agriculteurs des prix d'achat de leurs produits de plus en plus souvent inférieurs aux coûts de production. «C'est à prendre ou à laisser» disent en cœur ces centrales d'achat, si ça ne vous intéresse pas nous irons voir ailleurs chez vos concurrents étrangers. Tant pis s'ils n'ont pas les mêmes normes et mêmes règles phytosanitaires et environnementales, les mêmes lois sociales, et tout le reste. «Nous, de ça, on s'en fiche».

De toute façon, tout le monde fermera les yeux. On collera des petits drapeaux français sur les bottes de poireaux et les sacs de farine et le tour sera joué. Ainsi va la vie dans un système à bout de souffle qui n'a pour objectif que de faire fonctionner la «pompe à fric» des plus riches. C'est quand



même curieux ce concept qui consiste à laisser fixer par l'acheteur le prix de vente de ce qu'il achète !!!

Tiens, demain, essayez d'aller dans votre supermarché, de remplir votre caddy, et de dire à la caissière : «Voilà, c'est moi qui fixe le prix de ce que j'ai dans mon caddy, et pas un euro de plus». «Si vous n'êtes pas d'accord, je vous le laisse, je le plante là et je vais voir vos concurrents ». Elle vous regardera probablement avec de gros yeux ronds et appellera la sécurité, alors, à vous tous les ennuis. Mais voilà, au niveau supérieur, ça ne fonctionne pas comme ça. On vous dira simplement et sans honte, que c'est «la loi de la concurrence, libre et non faussée». Circulez, y'a rien à voir !!!

Des aumônes ont été promises, on allégera les normes, on simplifiera la paperasse. Enfin, demain on raserà gratis ! Mais attention, on ne touche rien au système. Pleurez petits paysans, les gros eux sont d'accord !

Pour finir sur une note optimiste, la France n'est-elle pas le plus beau pays du monde ! Les Françaises et les Français les plus beaux et les plus intelligents ! Ils bénéficient au passage des plus grandes libertés de la planète ! Alors, de quoi se plaint-on bande de grincheux ? le printemps est là, vive le printemps.

Guy HYVER



Mots Croisés n°149 - solution p.20

Horizontalement

- 1/ Tanagras
- 2/ Renouvelle l'air - P.V.
- 3/ Entrelaçaient
- 4/ Ancêtre bovin - Aigret à l'envers
- 5/ Île de France - Mettrai hors-jeu
- 6/ Verne des lieux humides
Tribu d'Israël
- 7/ Marri - Dieu du soleil
- 8/ Clé des chants - Après le secondaire
- 9/ En forme d'œuf - Première dame
- 10/ Qui parle du nez

Verticalement

- 1/ Excès
- 2/ Régime effrayant - Se rend
- 3/ Premier mot de bébé
Chiennes de chasse
- 4/ Bouts de verre - Au cas où
- 5/ A la tête dure
- 6/ Stupéfait - Port Breton
- 7/ Élimineras le superflu - Se rend
- 8/ Feras la peau - Métal dur
- 9/ Gênera
- 10/ Sert de nappe - Frotte fort

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3										
4					■					
5			■							■
6						■				
7								■		
8		■					■			
9					■				■	
10										

Joëlle Barbier, employée communale n'est plus



Joëlle était connue d'un grand nombre de Nivolésiens et de Nivolésiennes, demandant des nouvelles de chacun, se préoccupant du progrès des enfants qu'elle connaissait presque tous.

Aussi l'annonce de son décès brutal a semé la consternation dans tout le village. Comment partir si vite, alors qu'elle était à quelques semaines de prendre une retraite qu'elle attendait avec impatience, car la nouvelle loi l'avait obligée à prolonger une activité professionnelle au moment où la fatigue se faisait de plus en plus sentir.

Dans son travail, Joëlle était la conscience personnifiée. Elle n'avait pas besoin de chef pour lui tracer ses tâches, elle les menait à bout, sans se préoccuper du temps qu'elle devait y passer, il fallait que tout soit impeccable, une fois sa mission terminée.

Pourtant, elle n'avait pas eu beaucoup de chance, car arrivée sur le marché de l'emploi, à un moment où le chômage explosait, elle avait multiplié les remplacements, à la Mairie ou à la Poste où elle a tenu le guichet d'accueil plusieurs étés. A la Mairie, elle avait commencé par des postes de courte durée au Centre Aéré d'été, ce qui lui avait permis d'être remarquée et d'être embauchée pour des remplacements ponctuels, puis d'être titularisée en tant qu'agent d'entretien avant d'être inscrite sur la liste d'aptitude d'agent de maîtrise, reconnaissant la professionnalisation de son travail.

Sa rencontre avec Raphaël lui avait permis de s'épanouir et de participer pleinement à toutes les manifestations organisées par les associations de la commune, en particulier la gymnastique, le Sou des Écoles ou le rugby qui avaient ses préférences.

Tous les Nivolésiens sont tristes et veulent soutenir Denise et Marcel, ses parents, sa sœur et surtout Raphaël, son compagnon, très affecté.

Récapitulatif des manifestations

- **Samedi 23 mars** : à 20h30, Soirée «Nos jeunes ont du talent» à la salle des fêtes avec le CMJ.
- **Du mardi 26 mars au samedi 20 avril** : à la bibliothèque, exposition de dessins «humour et sport» de G. Laine dans le cadre du Label «Terre de Jeux 2024».
- **Vendredi 29 mars** : à 20h00, à la salle des fêtes, Soirée «A la découverte des fonds sous-marins» avec le CSBJ Plongée et la commission photo-vidéo 38. Projection suivie d'un repas sur inscription.
- **Samedi 27 avril** : à 20h30 à la salle des fêtes, Soirée de Nivolos, théâtre «Victor es-tu là» avec la compagnie «Le grain à moudre».
- **Dimanche 28 avril** : Repas des aînés à la salle des fêtes.
- **Mardi 30 avril** : à la salle des fêtes, l'après-midi, Don du sang.
- **Du mardi 30 avril au samedi 25 mai** : à la bibliothèque, exposition des peintures d'Aimé Lapierre Vernissage le samedi 4 mai à 11h00.
- **Dimanche 5 mai** : à partir de 7h30, départ du foyer, marche dans la nature avec l'ALEP Plein AIR.
- **Dimanche 5 mai** : au stade des Mûriers, vide grenier de l'ALEP Sou des écoles.
- **Mercredi 15 mai** : à 20h00 à la salle des fêtes, projection d'un film «TOKIO EYES» en résonance avec le festival de Cannes.
- **Samedi 25 mai** : à 20h30 à la salle des fêtes, Soirée de Nivolos, Soirée Salsa.
- **Samedi 1er juin** : au stade du village, concours de pétanque avec l'ALEP Sou des écoles.
- **Dimanche 2 juin** : à l'église de Nivolos, à 20h00 concert.
- **Du Mardi 4 juin au samedi 29 juin** : à la bibliothèque, exposition de photos « L'excellence dans le sport » avec le photo-club berjallien. Vernissage le samedi 1er juin à 11h00.
- **Jeudi 20 juin** : à 20h00 à la salle des fêtes, Concert proposé par «La chorale en plein cœur».
- **Du Vendredi 21 au dimanche 23 juin** : Festival «Jeunes en scène» dans la cour de l'école.
- **Samedi 29 juin** : Gala de l'EGNV au gymnase.
- **Samedi 6 juillet** : Fête d'été au Parc Vert-mêle (ancien stade du village) avec le CSN.
- **Mardi 16 juillet** : à la salle des fêtes, l'après-midi, Don du sang.

A mi-mots, Amis mots

A l'heure précise, elle descendit dans la rue.

Otant son châle, elle s'exposa au feu du soleil et profita de ce moment de bien-être.

Un chat joyeux se frotta à sa jambe avec bonheur. Satisfait, il s'éloigna à la recherche d'un autre leurre.

Chère Yaëlle,

Née d'un collage, corps constitué d'assemblages époustouffants, sans doute pourras-tu me guider dans ma reconstruction.

Ici, tout est démembré, dispersé.

Les pleurs et les sanglots se sont tus. Seul le bruit lancinant des convois de blindés brise le silence oppressant.

Quand reviendront les disparus ?

Quand les rues désertées résonneront de nouveau de cris joyeux ?

Guidé par ton regard protecteur, rassuré par ton sourire malicieux, attiré par ta gestuelle gracieuse, je m'en vais au vent mauvais.



Didier, Atelier écriture-bibliothèque de Nivolos-Vermelle

Etat civil

de novembre à février 2024

Naissance

- Léo CHABAUTY le 21 novembre 2023

Décès

- Alain CHAGNY le 16 décembre 2023
- Marie-Lyne BOISSIER le 25 janvier 2024
- Gérard ROUDET le 13 février 2024

Poivrons farcis au quinoa et légumes



Les ingrédients :

- 4 poivrons
- 180g de quinoa
- 2 tomates en tranches
- 180g de champignons en petits dés
- 180g de tofu
- 1 oignon en tranches fines
- 2 gousses d'ail
- 4 cuillerées à soupe d'huile d'olive
- 180g de boulgour
- 100g de noix de pécan hachées

1. Dans une poêle, faire revenir l'ail, l'oignon, les dés de tomates dans 4 cuillerées à soupe d'huile d'olive.
2. Ajouter les champignons, le boulgour, le quinoa. Remuer le tout régulièrement en mettant de l'eau jusqu'à 2cm au dessus de la préparation.
3. Quand le mélange est homogène, arrêter la cuisson, saler, poivrer.
4. Couper les poivrons en deux dans le sens de la longueur. Retirer le pédoncule, les graines et les parties blanches.
5. Dans le fond d'un plat allant au four, mettre un peu d'eau et une noix de beurre.
6. Y déposer les demis poivrons et les garnir de farce. Les couvrir des tranches de tomate et d'un carré de tofu.
7. Saupoudrer le tout d'herbes de Provence (ou autres épices) et des noix de pécan hachées. Saler, poivrer.
8. Enfourner 40mn à 200° ;

Les vœux de Christian Beton et de la municipalité



Vendredi 12 janvier Christian Beton, le maire et son conseil municipal ont invité la population aux traditionnels vœux de la municipalité.

C'est devant une salle presque trop petite que le maire a remercié les habitants ayant répondu à son invitation avec le plaisir de rencontrer les administrés et les nouveaux habitants de la commune. Avec son désir de maintenir le cap des projets pour l'avenir malgré les contraintes budgétaires, ce sera un sacré défi, mais autour de lui l'équipe municipale est forte, déterminée et résiliente.

C'est avec l'appui d'une vidéo que les Nivolésiens ont pu découvrir les réalisations 2023 et les projets 2024. A savoir : l'aménagement d'un nouveau parking derrière le gymnase, améliorer la sécurité routière (radars pédagogiques...), développement de la mobilité douce, changement des éclairages en LED, ré-arborescence des berges de l'Agny, la réimplantation d'un distributeur de billets, la concertation avec l'ARS et l'ordre des médecins pour améliorer la présence de médecins sur la commune, de



prochaines olympiades interscolaires dans le cadre du PEdT avec entre autres projets le parcours artistique des temps périscolaires. Sans oublier l'action culturelle dynamique avec «les Soirées de Nivolos» les JEP, les expositions, la bibliothèque...

Puis il a donné la parole aux jeunes du Conseil municipal enfants et du Conseil municipal jeunes qui ont présenté leurs projets.

Suivait le verre de l'amitié.



Ouverture du centre de loisirs aux vacances d'avril et d'été 2024

Cette année encore, le centre de loisirs sera ouvert la première semaine des vacances de printemps, du 15 au 19 avril. Les 24 enfants seront pris en charge par une équipe de La Fraternelle, avec des activités sportives et culturelles au programme.

Cet été, le centre accueillera 36 enfants sur les deux premières semaines des vacances, du 08 au 19 juillet ; puis 24 enfants la troisième semaine, du 22 au 26 juillet. Le thème mettra bien sûr à l'honneur les Jeux Olympiques et Paralympiques, puisque la commune est labellisée Terre de Jeux 2024 et cette fois les JO on y sera !

Les inscriptions se font en mairie, les dossiers sont également téléchargeables sur le site Internet de Nivolos-Vermelle. L'ouverture des inscriptions sera communiquée via Panneau Pocket.

Un nouvel éclairage au stade des Mûriers

Christian Beton le maire et le conseil municipal viennent d'inaugurer un nouvel éclairage au stade des Mûriers en présence du sous-préfet de La Tour du Pin, Jean-Pierre Girard, conseiller régional, de Mireille Blanc-Voutier, conseillère départementale, des membres dirigeants du club de foot et des sportifs qui vont apprécier le nouvel équipement lumineux.



Le maire a souligné le nombre important d'associations sur Nivolas-Vermelle toutes très dynamiques qui œuvrent sur la commune de 2 700 habitants. Au cours de son allocution Christian Beton a souligné l'action de la commune et particulièrement sur 3 pôles d'activités. Le gymnase qui continue d'être rénové : un parking et une nouvelle isolation vont être réalisés.

Le centre village où commence à se développer le Parc Vert-Mêle, où il est en projet d'implanter un Pumptrack et d'autres équipements, dans le but de faire de ce site un lieu de rencontre entre habitants. Quant au stade des Mûriers où un nouvel éclairage plus économique est inauguré, un nouveau terrain de football sera implanté afin de pouvoir libérer de l'espace pour le futur parc Vert-Mêle. Toutes les rénovations vont dans le sens de plus d'économie et une meilleure gestion. Le maire a tenu aussi à faire un appel aux partenaires de l'état et de la Région pour obtenir leur aide pour financer ces projets d'équipements.

Les représentants de l'Etat, de la Région et du Département ont souhaité être associés aux différents projets par une aide financière dans la mesure des possibilités. La parole a été donnée ensuite à Mme Janine Gallin-Martel, conseillère municipale, pour présenter le plan financier.

Dépenses : Achat et pose du matériel 57 920€ HT, Subvention de la Région AURA 10 650€, subvention du Conseil Départemental 11 584 €, subvention Etat/Detr 11 584€, FAFA (Fédération Foot) 5 700€ et fonds propres de la commune 18 402€, pour un total de 57 920€. Cette inauguration s'est terminée par le verre de l'amitié.

Bernard Chamaraud

Au tour de la rue de l'Hôtel de Ville

Depuis près d'un an, le quartier du Carre est révolutionné et connaît des rues interdites à tour de rôle. Après la route de Sérézin, la rue Emile Zola, l'impasse des Glycines, c'est maintenant au tour de la rue de l'Hôtel de Ville de connaître le même sort.

Il faut dire que c'était un des derniers secteurs où les eaux usées étaient encore dans le même collecteur que les eaux pluviales. C'est d'ailleurs le dispositif que préconisait l'équipement dans les années soixante. Aujourd'hui, on se préoccupe de la qualité des eaux des rivières et il n'est plus question qu'en temps de gros orages on déverse le trop plein dans la rivière par l'intermédiaire d'un déversoir d'orage. La CAPI, maître d'ouvrage des réseaux d'assainissement se trouve donc mise en demeure par l'Agence de l'eau de se mettre en conformité et donc de séparer les eaux pluviales des eaux usées. On en profite, lorsque c'est nécessaire, pour refaire le réseau d'eau potable. C'est l'objet du chantier en cours dans la rue de l'Hôtel



de Ville, ce qui interdit cette rue à la circulation pendant encore plusieurs mois. Les riverains devront alors revoir leur installation afin de rejeter leurs eaux usées dans le nouveau collecteur, en les séparant des eaux pluviales, qui, elles, pourront continuer à se rejeter dans l'ancien collecteur. On contribuera ainsi à redonner sa qualité aux eaux de l'Agny.

Concours du fleurissement 2024

Cette année pour participer au concours du fleurissement il faudra s'inscrire en mairie avant le 31 mai 2024.

Qui peut s'inscrire ?

Tout fleurissement visible de la rue cour ou jardin, façade ou balcon

L'équipe municipale vous remercie par avance de votre participation qui rend notre village plus vert, fleuri, diversifié.

La mise en valeur du végétal améliore le cadre de vie de tous.



Un projet mutuellement avantageux !

C'est par ces mots que Christian Beton, le maire, concluait son mot d'accueil, lors de la réception des 13 sociétés en majorité nivolaisiennes qui ont pris un panneau sur le véhicule publicitaire de la commune.



En effet, cela permet aux personnels communaux de disposer d'un véhicule électrique supplémentaire, pour leurs différentes activités, et aux annonceurs d'avoir une publicité qu'on peut voir régulièrement dans toutes les rues du pays berjallien.

La réception permettait également aux élus de nouer le contact avec chacun des représentants des entreprises participantes.

Remise des dons au Téléthon

Début décembre se déroulait à Nivolas-Vermelle une journée au profit du Téléthon.

Elle était organisée par les associations de l'Alep Art et Culture, Alep Plein Air, l'ACCA, le Country Club, le CCAS et les membres du conseil municipal sous la coordination de Séverine Andriot, conseillère municipale. Cette journée s'est déroulée autour d'activités sportives comme de la randonnée, du vélo en home trainer, de la country, ... et sur le thème de la convivialité avec un bon repas pris en commun à la salle des fêtes. En amont, les partenaires AXA et AXA Atout cœur ont offert également 1000 euros suite à un challenge de vélo qui s'est déroulé sur une quinzaine de jours auparavant. Lors de ce défi, 49 participants ont roulé plus de 7000 km pour le Téléthon. Les associations du golf, du basket, du foot et du sou des écoles de Nivolas-Vermelle ont également participé à ce bilan en fournissant des dons et le bénéfice d'une vente de Jacinthes. C'est en présence du Maire Christian Beton, d'adjoints, de plusieurs conseillers municipaux, des associations, d'AXA Atout cœur, qu'un montant de plus de 3590 euros a été versé à Jean-Paul Schont, responsable local du Téléthon.



La municipalité se préoccupe de ses aînés...

Après avoir proposé des ateliers numériques animés par Christine, bénévole de l'Alep Arts et Culture, la municipalité a contacté le PIMMS de Villefontaine (Point d'Information Médiation, Multiservice)



Pour assurer une permanence à Nivolas-Vermelle le dernier mercredi de chaque mois, même pendant les vacances scolaires. L'objet de ce dispositif est d'accompagner les personnes dans leurs démarches administratives en leur permettant d'avoir accès aux différents services informatiques. Alors que la commune voit son bureau de poste fermer malgré tous les efforts des élus pour le maintenir sur la commune, l'Adjointe Chantal Jacobs et le Maire Christian Beton ont proposé de mettre en place une permanence régulière du PIMMS dans une ancienne classe de l'école afin de faciliter l'accès aux services publics pour les habitants les plus éloignés du numérique, notamment nos aînés. Au cours de la première permanence, plusieurs Nivolaisiens se sont présentés et se sont dit très satisfaits tant par la qualité d'accueil et d'écoute que par les aides qui ont été apportées. La prochaine permanence aura lieu mercredi 28 mars de 9h00 à 12h00 dans l'ancienne classe, couloir à droite de la mairie. L'aide est gratuite et sans rendez-vous.

Répondre aux besoins en santé des habitants, une priorité pour les élus...

Assurer une bonne présence médicale sur la commune de Nivolas-Vermelle est une préoccupation de longue date pour l'équipe municipale.

Après avoir déjà mené diverses actions avec plusieurs acteurs santé, le Maire Christian Beton accompagné des adjointes Chantal Jacobs et Graziella Bertola-Boudinaud ont rencontré en mairie Mireille Blanc-Voutier, conseillère départementale, Annie Pourtier, vice-présidente au département et son assistante. Les élus départementaux ont présenté les nou-

veaux dispositifs proposés par Isère santé, qui ont pour objectifs d'aider à l'installation sur une commune de médecins, de chirurgiens-dentistes, d'infirmiers en pratique avancée et autres... Pour être éligible à ces aides la commune doit répondre à différents critères dont son attractivité. Nivolas-Vermelle répond parfaitement à ces conditions et est prioritaire à

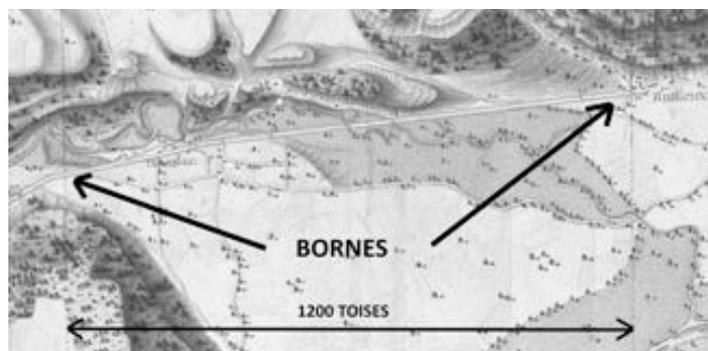


ces nouveaux dispositifs. Les élus ont décidé de s'emparer de ces nouvelles aides du département pour offrir la palette de soins, la plus large possible aux habitants.

Après toutes ces démarches effectuées par la municipalité, il restera aux professionnels de santé de faire le choix de venir s'installer sur la commune.

Histoires de bornes

Du 1er au 20 mars s'est tenu à la bibliothèque de Nivolas l'exposition « **Borner et indiquer** » avec les amis du musée de Bourgoin-Jallieu et du patrimoine. En parallèle de cette exposition, une conférence sur le même thème a eu lieu le mercredi 6 mars à 20h à la salle des fêtes.



Les premières traces de bornes routières sur notre commune remontent à 1750 lorsque furent achevés les travaux de construction du nouveau tracé entre Bourgoin et Eclose du Grand Chemin des Postes reliant Lyon à Grenoble, actuelle D1085 (RN85). Ces premières bornes servaient à indiquer les tâches des corvées royales aussi appelées corvées des grands chemins. Elles furent instituées en 1738 sous Louis XV et subsistèrent jusqu'en 1787.

Tous les habitants situés à une distance de quatre lieues (seize kilomètres environ) de part et d'autre d'une route pouvaient être requis pour la construction puis l'entretien de cette route. Le recours aux corvées a permis le développement du réseau routier et en particulier des grands chemins que le pouvoir Royal aurait été bien incapable de financer. Pour la construction de la portion Bourgoin-Eclose, sur le devis dressé le 10 février 1739 par l'ingénieur des ponts et chaussées Rolland, on peut lire que les réquisitions concernent 400 hommes par jour pris sur les communautés de Chatonnay (50 hommes), Eclose (12 hommes), Flachères (12 hommes), Meyrieu (19 hommes), St-Jean de Bourny et Châbons (85 hommes), Montre-

vel et Montagnieu (48 hommes), Les Eparres (32 hommes), la communauté du mandement de Châteautilain-Quinsonnas (115 hommes), et la communauté de Ruy (27 hommes).

«Les 400 hommes seront employés à la fouille des fondations des ouvrages d'art, aux déblais et remblais des terres ou graviers, au service des maçons et des carriers. Ils feront le transport à pied d'œuvre de tous les matériaux nécessaires aux ouvrages d'art, de celui des déblais soit terre ou gravier et des remblais à faire, de celui des moellons, pierres de taille, chaux, sable, bois, cailloux, graviers pour la construction des chaussées. Toute la corvée d'hommes et voitures commencera à travailler au jour désigné par Monsieur l'intendant et continuera jusqu'à l'entière perfection de tous les ouvrages à faire dans l'étendue de chaque tâche pendant les mois de janvier, février, mars, quinze derniers jours de mai, quinze premiers jours de juin, novembre et décembre, qui sont les temps que Monsieur l'intendant juge les plus libres par rapport à la culture et à l'exploitation des terres.» La corvée se faisait sous la direction d'un inspecteur préposé pour veiller à la police, tra-

cer et faire exécuter les ouvrages sur tous les ateliers. Les hommes de chaque communauté étaient dirigés par des employés particuliers, en sous ordre de l'inspecteur : un conducteur et un à trois piqueurs (sorte de surveillants) selon l'effectif de la communauté. Lorsque la construction du grand chemin fut achevée, en 1749, son entretien fut confié à des entrepreneurs par bail de 9 ans. La main d'œuvre étant toujours fournie par le système des corvées. Le premier bail datant de 1750, pour l'entretien entre Rives et Bourgoin, précise qu'afin que les communautés connaissent le lieu de leur travail, l'entrepreneur adjudicataire de l'entretien devra à ses frais planter des poteaux de pierre de taille de roche dure portant sur une face le nom de la communauté dont elle détermine l'intervalle, le nombre de toises (1 toise=1,949 mètres) que cette tâche contient, variable en fonction de l'importance de la communauté et sur son revers le nom de la communauté suivante avec son nombre de toises. Ainsi successivement toutes les tâches des communautés seront marquées par semblables poteaux. En 1754 les bornes sont déplacées afin d'être replantées à distance égale de 1200 toises en 1200 toises, depuis l'extrémité du pont de La Guillotière jusqu'à Grenoble. Elles sont numérotées depuis le N°1 jusqu'au nombre que donne cette nouvelle division. Les bornes deviennent un repère de distance pour les voyageurs et demeurent un repère pour les corvées dont les longueurs des tâches sont modifiées. En 1760, nouvelles bornes avec de nouveaux espacements et une nouvelle numérotation...



Les voyageurs traversant notre village par la grande route ont pu voir au fil du temps un très grand nombre de bornes de forme et d'aspect différents ; rouges puis jaunes, à droite ou à gauche de la route. Point de repère pour les corvées puis indicateur de distance, puis de nouveau repère de corvée pour finalement n'indiquer que les distances. A une époque il y eut même des bornes hectométriques. Aujourd'hui, à l'ère du GPS, les bornes ont perdu leur utilité mais aussi leur beauté. Les repères kilométriques que l'on peut voir le long de la route départementale 1085 aujourd'hui sont de simples panneaux de tôle emboutie, on est loin des gros blocs en pierre de taille du 18e siècle.

Franck Piraudon

Sources : Archives départementales de l'Isère
Glanes historiques de Jean Armanet
Illustrations : Atlas de trudaie
Borne du musée de Bourgoin-Jallieu



Samedi 23 mars à 20h30
à la salle des fêtes - «Soirées de Nivolas» - Jeunesse

«Nos jeunes ont du talent»

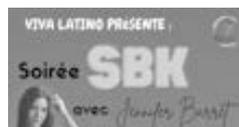
avec le CMJ - **Entrée gratuite**

Samedi 25 mai à 20h30 à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolas» - Danse

Soirée Salsa

Avec l'association « Viva Latino»



Danielle et Gilbert PICOT, lotissement des Platières

Dring, dring, dring ! "Oui, entrez" "Bonjour Danielle et Gilbert, vous allez bien » ?

A ce moment-là, «séquence souvenir» : il y a bien longtemps, sur une terre lointaine de l'Oranais, je servais la France pendant les derniers soubresauts d'une guerre qui n'osait pas dire son nom. Il faut dire que nos hommes politiques de l'époque étaient déjà des champions de la communication et de la dialectique qui va avec. «Opérations de maintien de l'ordre» disaient-ils, avouez que ça avait plus de classe que le mot «guerre» !

Donc, sur la commune d'Arzew, ville côtière à quelques encablures de cette belle ville d'Oran où j'avais passé quelques semaines au fort de Santa-Cruz, je vivais ma vie de «bidasse» ordinaire. C'était dans une caserne en bord de mer assez agréable, qui regroupait des militaires de 3 armes : les transmissions (c'était mon arme), le train et l'aviation. Un jour que je déambulais dans la cour de la caserne entre l'envoi de deux messages en morse codé à Alger ou à Marseille, c'était mon quotidien, je vis venir à ma rencontre un sémillant «bidasse» en costume d'aviateur que je ne connaissais ni d'Eve, ni d'Adam. «Bonjour» me dit-il, «tu ne serais pas de Nivolas toi». Je répondis étonné, par l'affirmative. «Je sais que tu t'appelles Guy Hyver, et moi c'est Gilbert Picot». Perspicace «le Gilbert», un vrai fin limier. Il avait appris ma présence à Arzew dans un courrier de sa famille, et c'est avec grand plaisir que nous faisons alors connaissance, ce fut une très agréable surprise pour nous deux. Etonnant, que deux «petits gars de 20 ans de Nivolas» ne se connaissent pas, et qui plus est, de la même classe ! Et bien si, c'était possible, la preuve ! Il faut dire qu'à cette époque, les moyens de communication n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui : un vieux vélo faisait souvent notre bonheur. Alors entre un Gilbert qui habitait depuis sa naissance dans le centre de Nivolas, et un Guy qui habitait aussi depuis sa naissance à l'autre bout dans cet atypique quartier excentré de Boussieu à cheval sur 3 communes : Nivolas, Ruy et Bourgoin, on avait peu de chance de se rencontrer. D'autant plus que Nivolas possédait son école primaire, Boussieu la sienne. Il en était de même pour les commerces de première nécessité. Ceci explique donc cela, chacun vivait un peu dans sa bulle.

C'est donc à Nivolas que Gilbert vit le jour. Il habitait dans une maison de famille située Impasse des Acacias en face de la place où se trouvait, et où se trouve toujours, l'église de la commune. Il eut un frère de 6 ans son cadet, et vécut une enfance heureuse avec ses copains et copines Jo Guillaud, Jeannot Belony, Jean Bonin, Jacqueline Fréchet ou Simone Laurent. Comme les gens de cette génération, il fréquenta l'école primaire sous la houlette de l'incontournable couple d'instituteurs madame et monsieur Gentaz. A ce sujet, il serait peut-être intéressant de recenser le nombre de jeunes Nivolaisiens que ce couple a éduqués, le chiffre serait probablement astronomique. Gilbert était un bon élève discret, et ne faisait pas trop parler de lui, «un gentil gone» comme

disaient les anciens de l'époque. Il obtint brillamment son certificat d'études, et entra pendant 3 ans en apprentissage à l'entreprise Flacher serrurier à Bourgoin. A 11 ans, il se passionna pour le foot et fit ses premières armes au club local. A 17 ans, une blessure au dos l'handicapa pour la pratique de ce sport, il se reconvertit alors dans l'arbitrage pendant une dizaine d'années. A 14 ans, il toucha à un autre sport : la boule lyonnaise. Doué et passionné, il arriva à un bon niveau régional, et fut même sélectionné avec ses équipiers pour le prestigieux concours de Bellecour. Avec de telles occupations, Gilbert n'avait pas le temps de penser à faire des bêtises. Il traversa donc sa jeunesse et son adolescence en toute quiétude comme le gentil garçon qu'il est resté.

Tombées aujourd'hui en désuétude, les colonies de vacances occupaient souvent à l'époque les vacances de notre jeunesse. Gilbert n'échappa pas à la règle. Depuis l'âge de 13 ans, ses parents l'envoyaient pendant un mois d'été à Freydrières dans les Alpes pour y respirer le bon air de la montagne. Il adorait, et il s'épanouissait au milieu de jeunes garçons et filles venus de la région environnante. Parmi ces jeunes, une certaine Danielle venue de La Côte-Saint-André. Ainsi, ils se retrouvaient au fil des années à Freydrières, tissant petit à petit une solide amitié. Ils se revoyaient même en dehors de cette période de colonie car la distance qui séparait Nivolas de la Côte-Saint-André n'était pas énorme. Que voulez-vous qu'il arrive d'autre à cet âge là entre une belle jeune fille et un sémillant futur aviateur ! L'amour remplaça tout naturellement petit à petit l'amitié, et il dure encore. Pas besoin d'internet et des réseaux sociaux pour trouver à l'époque l'âme sœur, et c'était du solide !

Après son apprentissage, en 1959, Gilbert tenta sa chance aux établissements Voisin Pascal en entrant au service entretien. Il en repartit 30 ans plus tard en qualité de cadre technico-commercial. Il entra alors aux établissements SNAM à Saint-Quentin-Fallavier comme chef d'atelier. Deux ans plus tard, compte-tenu de ses compétences, on lui proposa le poste de directeur de l'entreprise. L'échelle sociale n'était pas une formule creuse à l'époque. Pas besoin de Bac+10 pour prétendre s'élever dans la hiérarchie. Les qualités intrinsèques des individus étaient reconnues et très appréciées dans les entreprises. C'est ainsi qu'il finit sa carrière dans cette usine d'une cinquantaine de personnes dont les activités consistaient à recycler les métaux rares comme le cadmium ou le nickel, récupérés dans des objets ou appareils divers en fin de vie. Une activité assez dangereuse qui imposait de nombreuses réglementations très strictes. Une autre unité se trouvait à Decazeville dans l'Aveyron. Gilbert s'y rendait souvent. Il s'épanouit pleinement dans cette fin de carrière. Entre temps, beaucoup de choses se passèrent. Le départ pour l'Algérie où il fut choisi pour être chauffeur du colonel de son



régiment après quelques semaines de classes à Istres. Rendez-vous compte, pendant ces 18 mois, Danielle lui adressa une lettre chaque jour, soit plus de 500 lettres. Si ce n'est pas une belle preuve d'amour ça ! En 1964, ils unirent leurs destinés. Un fils Bertrand naquit de cette union. Il a maintenant bien grandi, et se passionne en plus pour le jeu de pétanque où il excelle. Les boules pour ce jeu sont un peu plus petites que celles qu'utilisait son papa, mais les gènes ont fait leur travail, la passion a été transmise !

Danielle bien entendu a fait aussi son chemin. Après son brevet, elle entra à la Poste où elle fit ses premiers pas dans la vie active. Etudiant encore avec acharnement pour préparer les concours de la banque, elle arriva à ses fins et passa le reste de sa carrière dans une grande banque française. D'abord guichetière, puis attachée clientèle chargée du patrimoine et des successions. Une très belle carrière aussi pour la sympathique Danielle qui assura aussi pleinement son beau rôle de maman. Fille du capitaine de l'équipe de rugby de La Côte-Saint-André, elle se passionna tout de suite pour ce sport, entraînant sans hésitation «son Gilou» dans l'aventure. A la grande époque du CSBJ, il firent à chaque week-end le tour complet des grands stades de France, ainsi que des hôtels et des bons restaurants périphériques à ces enceintes sportives. Ils pourraient vous écrire un véritable guide des grands stades de rugby de France. Ils occupent toujours la charmante maison qu'ils firent construire en 1969. Les Platières étaient alors une vaste lande presque déserte entre la route nationale et la route de Meyrié. Depuis, ils ont trouvé un agréable voisinage, et se trouvent très bien dans leur petit cocon de l'impasse des lilas. La proximité des commerces leur donne un confort de vie bien apprécié à l'âge de la retraite. Entre le rugby, les repas entre amis, les voyages lointains qu'ils adorent, et leur «pied à terre» du Cap d'Agde. Le reste du temps, ils coulent des jours heureux dans notre beau village de Nivolas-Vermelle. Une grande tragédie pour Gilbert au milieu de cette vie bien organisée, la disparition de son frère cadet en 2008 à l'âge de 60 ans. La plaie est restée béante. Ainsi va la vie.

Merci Danielle et Gilbert pour ces instants rares, empreints d'une grande disponibilité et d'une grande sympathie, que vous nous avez accordés entre 2 verres d'apéro ! (2 mais pas plus !!!)

Propos recueillis par Guy HYVER

L'association SOL Y D'AIRE fait son assemblée générale

Ce samedi 10 février, sur l'invitation de son président et du bureau ont été invités les adhérents à l'assemblée générale au foyer municipal de Nivolas-Vermelle.

Après la présentation du bilan moral par le président et le financier par la trésorière approuvés, le président a tenu à rappeler la naissance de l'association qui est née du mouvement «Gilets Jaunes» qui se sont retrouvés à occuper pendant des mois le rond point. A cette occasion, le constat est fait que de nombreux travailleuses et travailleurs pauvres n'arrivent plus à boucler les fins de mois. L'idée germe de créer un jardin solidaire,

deux propriétaires proposent de mettre à disposition deux parcelles d'environ 4000 m2. L'association Sol Y D'AIRE est alors créée en avril 2019. Le projet a reçu une subvention qui a permis l'acquisition des outils nécessaires au jardin et un forage. Le but est de cultiver un jardin potager, SOL Y D'AIRE redistribue environ 70% aux jardiniers actifs et 30% aux associations caritatives partenaires. Le bureau de l'association est reconduit : pré-



sident Alain Olivier, trésorière Elisabeth Toneghin, trésorière adjointe Chantal Debec, secrétaire Patrick Giry, responsable jardin et cultures Odile Sana, responsable jardin et cultures adjoint Robert Vespa.

Les personnes volontaires qui désireraient rejoindre l'association SOL Y D'AIRE peuvent contacter :
06 51 23 47 46
ou jardinsolydair@gmail.com

Bernard Chamaraud

Cintres et couleurs, ou comment trouver votre bonheur en seconde main

Ouverte depuis fin novembre 2023, l'entreprise Cintres et Couleurs, dont l'enseigne est bien visible depuis la route départementale, est une boutique de seconde main, qui propose des articles très récents à petits prix.



Dirigé par Alizée MARTY, secondée par sa maman, ce commerce ravira les amateurs de vêtements, enfants comme adultes, mais aussi de jouets et objets de puériculture d'occasion. La démarche d'Alizée était initialement fondée sur l'envie de proposer des vêtements enfants de seconde main, de tous les styles et en état neuf, avec le plus de choix et de petits prix possibles. La gamme adulte s'est ensuite naturellement développée, suivant une demande de plus en plus importante de sa clientèle.

Cintres et Couleurs fonctionne à la fois sur un système d'achat-vente en lots pour les articles enfants et sur un système de dépôt-vente pour les articles adultes. L'objectif affiché est de proposer une mode plus durable, en créant chez les clients le réflexe de venir d'abord chez Cintres et Couleurs, avant de pousser la porte de magasins de prêt-à-porter traditionnels.

Si vous entrez chez Cintres et Couleurs, vous serez accueillis par Alizée, qui a le sens du relationnel chevillé au corps. En effet, son parcours est atypique, mais révèle sa détermination : après quatre ans de formation en pâtisserie, elle a ensuite bifurqué vers le commerce en travaillant sur les marchés dans l'entreprise familiale de sa sœur et son beau-frère. C'est à la naissance de son enfant que la volonté d'avoir sa propre entreprise a vu le jour. A seulement 23 ans, elle s'inspire du modèle familial d'entrepreneuriat pour croire en elle et sa boutique.

Pro Pneu change de dimension

Pro Pneu était installé depuis plusieurs années rue de Boussieu, côté Bourgoin-Jallieu, mais au fil du temps, avec la réputation de l'équipe de Yanis Merzougui, les demandes s'étoffaient et il n'était pas possible de pousser les murs.

L'opportunité s'est présentée quand Viviant-Terrains a projeté un petit lotissement de maisons individuelles et que la commune de Nivolas-Vermelle lui a imposé de réserver les trois lots les plus cernés entre les deux départementales (la RD 1085 et la RD 54) à des activités commerciales. Les trois lots ont été réunis en un seul afin de projeter un bâtiment plus fonctionnel avec des espaces permettant d'accueillir les clients dans de meilleures conditions. Le principe de l'équipe reste le même : accueillir tous les clients sans rendez-vous, avec le minimum d'attente.

Cela a des contraintes et la présence très réactive d'un bon chef d'orchestre. Il faut reconnaître que Yanis excelle dans ce rôle : accueillir, conseiller sur le type de pneu en fonction de la demande du client, l'orienter vers le meilleur choix au meilleur prix, et en même temps répondre au téléphone pour une commande ou un renseignement ou orienter un des techniciens vérifier une panne sur une voiture qui vient d'arriver.



C'est aussi pour cela qu'il dispose d'un stock de 6 000 pneus pour répondre aux demandes les plus courantes et sur des gammes qu'il est sûr de pouvoir conseiller sans risque d'avoir un mauvais retour.

Il est bien évident que toutes les autres marques peuvent être obtenues à la demande, avec un délai pouvant aller de 3 ou 4 jours pour retrouver sa voiture équipée des pneus souhaités.

Bien entendu le montage comprend l'équilibrage, une réparation éventuelle et à la demande le réglage du parallélisme et de la géométrie 3D. Une équipe jeune et dynamique à qui on souhaite la bienvenue sur la commune.

**Pratique : 7, rue de Boussieu
Sans rendez-vous
du lundi au samedi de 9h à 19h non stop
Tel 04 74 43 95 52**

Un grand merci à Justine Monteilhet, la dernière postière de Nivolas

Sur le secteur de Bourgoin-Jallieu, Nivolas était le dernier Bureau de proximité, avec St Jean de Bournay, puisque la Poste a décidé de le fermer pour ouvrir un relais Poste Commercant au Bureau de Tabac.

Justine Monteilhet a été chargée d'assurer cette dernière année du bureau en tant que Factrice-Guichetière. Autrement dit elle était facteur le matin sur le Centre du Village et assurait l'ouverture du bureau l'après-midi. Deux postes complémentaires qui lui ont permis d'être connue d'une grande partie de la population. Un poste qui lui a permis de montrer les qualités relationnelles qu'elle a su développer et qui ont donné à la Poste un visage souriant qui font encore plus regretter la fermeture du



bureau à l'ensemble des usagers de ce service utile à la vie de tous les jours.

Le Maire, Christian Beton et une partie des élus ne voulaient pas la laisser partir sans la remercier pour sa gentillesse et sa compétence et lui souhaiter une bonne continuation dans sa carrière.

Désormais pour le courrier, retrait ou expédition, le Bureau de tabac prendra le relais, mais pour toutes les opérations financières, il faudra se rendre au bureau principal de Bourgoin-Jallieu. Christian Beton en profitait pour annoncer que le distributeur de billets de la Société Générale sera bientôt opérationnel à nouveau.

L'Amicale des donneurs de sang

en route pour une nouvelle saison

Malgré toutes les routes bloquées par les manifestations des agriculteurs, un bon nombre de donneurs de sang, anciens et nouveaux avaient répondu à l'invitation de Roger Drogoz, le président.



Celui-ci retraçait les prélèvements effectués en 2023 qui ont connu une bonne fréquentation, à tel point que l'Etablissement Français du Sang a accepté de reprogrammer une quatrième séance au cours de l'année 2023.

Marie-Odile Massardier, représentante de l'EFS, expliquait alors avec efficacité le cheminement du sang à l'intérieur de l'Etablissement afin que les dons soient sécurisés ainsi que les donneurs dont le sang fait l'objet d'une analyse très

poussée après chaque don. Elle rappelait que chaque don peut sauver trois malades, puisqu'une poche de sang est décomposée pour fournir des globules, des plaquettes et du plasma, utilisés selon la maladie à traiter. Elle remettait alors les diplômes à Mme Pellet et à MM. Durand, Drogoz et Randy. Celui de Mme Groussol lui sera adressé directement.

Roger Drogoz, après avoir lancé un appel à étoffer le bureau, invitait à prendre le verre de l'amitié.

Une belle collecte de sang

La dernière collecte réalisée par l'Etablissement Français du Sang a connu un beau succès puisque 70 places avaient été prévues et 83 personnes se sont présentées, 72 dons ont été réalisés dont 9 par des nouveaux donneurs. Roger Drogoz, président de l'Amicale, qui venait de donner son sang en a profité pour remercier tous ceux qui ont fait ce geste qui peut contribuer à sauver des vies.



Prochaine collecte : Mardi 30 avril 2024
de 15h45 à 19h15 à la salle des fêtes

Festival Jeunes en scène : 6^{ème} édition

Du 21 au 26 juillet 2024

Rencontres théâtrales

Des troupes d'enfants du Nord Isère
Four - Nivolas-Vermelle - Eclose-Badinières
dans la cour de l'école

Mutualp

Prochaines permanences de la mutuelle
communale : • **lundi 15 avril**
• **mardi 14 mai**

L'association

«On sort nos vieux tracteurs»



Les bénévoles de l'association nivolaisienne «On sort nos vieux tracteurs» préparent leur traditionnelle vente d'andouilles et de saucissons cuits à la chaudière qui aura lieu au Parc «Vert-Mêlé».

L'association a pour objet de perpétuer la tradition paysanne et de continuer de faire vivre le matériel agricole ancien en organisant des manifestations (défilés de tracteurs anciens, bourses de matériel, concours de labour, etc...).

Après avoir mis en place un Conseil Municipal Enfants (CME) qui s'adresse aux enfants de l'âge de l'école primaire, un Conseil Municipal Jeunes (CMJ) a été créé. Il s'adresse aux jeunes à partir du collège.

Le CME et le CMJ au plus proche des aînés et de la population

Certains membres du CME et du CMJ ont participé avec enthousiasme à la distribution du colis des aînés le samedi 16 décembre. En binômes avec des élus du Conseil Municipal et des bénévoles du CCAS, ils ont pu rencontrer des personnes ravies d'échanger avec eux sur leur engagement.

La traditionnelle carte de vœux confectionnée par le Conseil Municipal Enfants accompagnait les friandises et montre l'importance du lien intergénérationnel à travers cette action.

Lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, le vendredi 12 janvier, les jeunes élus du CME ont pu se présenter et montrer leur travail aux nombreuses personnes réunies à la salle des fêtes. Prendre la parole en public, défendre leurs projets et être en contact avec la population fait aussi partie de leur mission d'élus, ce qu'ils ont fait avec beaucoup de sérieux et de dynamisme. Lors de cette cérémonie, les jeunes du Conseil Municipal Jeunes ont également partagé les projets menés en 2023 et ceux qu'ils sont en train de réaliser en ce début d'année 2024. Cela a été l'occasion pour beaucoup de découvrir l'existence de cette nouvelle instance, née début 2023, portée par quelques adolescents motivés et impliqués dans plusieurs actions à destination des jeunes sur la commune, comme la soirée jeux d'Halloween en octobre 2023, ou la scène ouverte « Nos jeunes ont du talent » qui aura lieu le samedi 23 mars 2024 à la salle des fêtes.



Les projets phares du Conseil Municipal Jeunes pour 2024

Le Conseil Municipal Jeunes, composé de Nolan, Emy, Nolan, Louise et Lucie, a imaginé la réalisation d'un podcast intitulé « Ma vie de jeune citoyen ».



Ils ont participé à un appel à projet jeunes organisé par la Mutualité sociale agricole (MSA), qui les a dotés d'un prix de 1500 euros à l'issue d'un concours où Louise et Lucie ont représenté le CMJ le 6 décembre 2023.

Du projet à la réalisation, le pas a été franchi avec l'enregistrement du premier épisode du podcast le vendredi 16 février 2024. Ce premier épisode a été conçu par le CMJ avec l'objectif de répondre aux questions des élèves qui vont rentrer au collège, mais aussi aux questions que peuvent se poser leurs parents. Ont répondu présent pour participer au podcast : 3 élèves de CM2, 3 élèves de 6e, 1 élève de 5e, 1 professeur principal de 6e, 2 parents de CM2, 2 parents de collégiens.

Le CMJ tient vivement à les remercier pour leur implication et la qualité des échanges qui ont eu lieu lors de cette soirée d'enregistrement, sous la houlette de Julien et Antoine, aux manettes de Play It Radio qui a accepté de gérer les aspects techniques de la réalisation de ce podcast. C'est un travail d'équipe passionnant qui est mené sur ce projet et les jeunes sont impatients de faire

découvrir ce premier épisode à écouter. Leurs remerciements vont donc également à Play It Radio et à la MSA pour leur soutien, tant technique que financier. Un deuxième épisode est déjà prévu, avec un enregistrement courant mars, cette fois pour évoquer l'orientation post-3ème avec des témoignages d'élèves de 3ème et de lycée ou centres de formation, ainsi que d'enseignants.

Par ailleurs, le CMJ propose dans le cadre des Soirées de Nivolas, une scène ouverte « Nos jeunes ont du talent » le samedi 23 mars 2024 à la salle des fêtes. Si la scène est réservée en première partie aux adolescents, une deuxième partie est ouverte pour tous. L'entrée à la soirée est gratuite et un public intergénérationnel est attendu pour soutenir tous ces talents, pour une soirée placée sous le signe de la créativité et de la convivialité.

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter le CMJ
à l'adresse suivante
cmjnivolasvermelle@gmail.com
ou les suivre sur leur compte
Instagram @cmjnivolas



Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Des Saisons 2024 qui s'annoncent partageuses et originales

Les Saisons de Vermelle fourbissent traditionnellement leurs armes durant l'hiver. Et comme par enchantement **«A la Saint-Blaise, tout s'apaise»** (chaque 3 février, patron de l'église depuis 1655). Ainsi, les expositions et programmations sont discutées en bureau et Conseil d'administration, comme ce fut le cas en novembre et décembre, marquant la vitalité de l'association. Et avec en sus cet hiver des réunions avec la Municipalité, concernant le caractère sacré de l'église, relevant de la Paroisse Saint-François d'Assise.



Enfin, dès début Janvier, l'association participait, en partenariat parmi les autres associations culturelles du Comité du Dauphiné/ Fédération Sportive et culturelle de France dont relève l'association, à un grand projet itinérant inédit, conçu et financé par le CDD, qui arpentera les bois alentour fin septembre.

Entretemps, **les artistes-amis de Vermelle se sont exportés** : le quatuor de polypho-

nies corses «ALMA T'INVIO» qui s'était produit pour les journées du patrimoine, a ensuite conclu au Centre culturel Jean-Moulin de Mions le bien connu festival «Les Guitares» (35ème édition, de rayonnement métropolitain et Auvergne-Rhône-Alpes). Et le «Duo Seigle» continue d'arpenter les scènes et lieux saints de francophonie (tout prochainement en l'Abbaye de Talloires).

«Journée des Têtes de Loup», Mardi 23 Avril

Dès potron-minet, les bénévoles remettent annuellement l'église en état. C'est la journée dite des «Têtes de loup», ainsi baptisée en 2019. C'est qu'il faut des plumeaux de grande amplitude pour accéder aux hauteurs les plus empoussiérées de la nef agrandie en 1821 et blanchie à la chaux, et à l'écu seigneurial de sa clé de voûte ! Cette matinée est ouverte à tous, Nivolésiens et Nivolésiennes, qui souhaiteraient donner la main à cette opération de réouverture toujours très conviviale.



Une Assemblée générale très suivie et prometteuse

Suivie par des adhérents fidèles toujours nombreux et en présence de certains artistes et élus, elle aura permis d'annoncer l'ensemble des rendez-vous 2024, en salle.

Parmi les tous premiers : l'exposition **Nadou SEIGLE-PAILLET** du 4 Mai au 2 Juin, en 2 volets («Femmes... fleurs» jusqu'au 18 Mai, et «Mémoires d'usine» du 18 mai au 2 Juin). Une figure humaniste et estimée en terre berjallienne, dont les bénéfices iront à l'Association Familiale de l'Isère pour les Personnes handicapées). Et ponctuée d'un concert le Samedi 18 Mai à 17h (Marion Sicouly – Yannick Berne/harpe – ténor).

Les **«Rendez-vous aux Jardins»** chers à Denise Fréchet auront lieu le samedi 1er Juin à 17h, avec un temps de poésie le samedi à 17h par «Les voix des amis de la Fée verte». Puis une artiste-peintre résidant à Mions (Rhône), **Noëlle RUGGERI**, exposera les 8-9 et 15-16 Juin.

Enfin la «Nuit des Eglises», après de précédentes éditions qui avaient vu les créations de Thierry Lambert ou encore Annie Lucet, accueillera les peintures du bien connu **Alain FAUSSART**, résidant à Meyrié. Ses «Ex-Voto», seront accompagnées de sculptures non moins spirituelles de Christophe CARMELLINO, du 22 Juin au 7 Juillet, avec une nocturne le Samedi 29 Juin. **Une manifestation à l'échelle nationale, qui dit le soin nécessaire à apporter aux lieux saints, ouverts et créatifs.**



Animafour a impressionné le public

Pour la première soirée de Nivolas de l'année, la pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt « hôtel des deux mondes » a connu un franc succès.

Au lever du rideau, un étrange bruit d'ascenseur amène un « client » dans ce qu'il pense être un hôtel mais un hôtel particulier, lieu étrange d'attente entre la vie et la mort. Grâce à des ressorts théâtraux bien montés, le public découvre peu à peu ce que font ici chacun des



personnages à travers des caricatures associant la tragédie et la comédie. Mais l'énigmatique Docteur S, chargé de communiquer entre les deux mondes entraîne peu à peu le spectateur à se poser des questions d'ordre métaphysique sur le sens de la vie, sur la mort à laquelle chacun est confronté, une marche inexorable, mais où parfois, une petite entorse peut ouvrir un coin de ciel.

Une pièce admirablement servie par un groupe d'une très grande cohérence, où l'on sent le métier d'une troupe amateur qui s'affirme au fil des années.



Bibliothèque

Horaires : Mardi et Jeudi 16h -18h / Mercredi 10h-12h et 14h-18h (sauf vacances scolaires) / Samedi 10h-12h
 Site internet de la bibliothèque : <https://ipa.bibenligne.fr/> - Mail : bibliotheque@nivolos-vermelle.fr



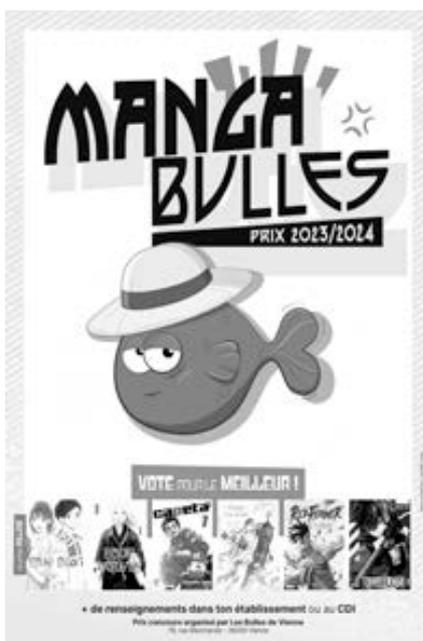
La bibliothèque est un lieu ouvert à tous, adhérents ou non, vous pouvez venir lire ou y travailler aux heures d'ouverture au public.

L'adhésion est nécessaire pour emprunter les documents, elle est de 8€ par famille. Vous pouvez choisir également une adhésion CAPI à 20€ par famille qui permet d'aller dans toutes les bibliothèques de l'agglomération CAPI. Il existe d'autres tarifs, n'hésitez pas à venir vous renseigner à la bibliothèque.

Bon à savoir : votre adhésion vous permet un accès au catalogue Numérique de la Médiathèque Départementale de l'Isère. Vous y trouverez un large choix de livres numériques, films et musiques.

Prix manga bulles (sélection collège) : vous avez jusqu'au 30 avril 2024 pour lire la sélection et voter.

Prix Nord Isère : les collégiens peuvent découvrir la sélection à la bibliothèque, si leur collège ne participe au PNI. Vote avant le 28 mai 2024.



Côté action culturelle :

- **Du 26 mars au 20 avril** : Exposition «Humour et Sport» de Gilbert Lainé, auteur-illustrateur. Vernissage samedi 30 mars à 11h. Rencontre et dédicace tous les samedis matin du temps de l'exposition.
- **Du 30 avril au 25 mai** : exposition de peinture d'Aimé Lapiere Vernissage le samedi 4 mai à 11h
- **Mercredi 15 mai** : Projection «Tokyo eyes» à la salle des fêtes de Nivolos-Vermelle. Et découvrez à la bibliothèque les nombreux livres qui ont été adaptés sur écran.
- **Du 1^{er} juin au 2 juillet** : Exposition du Photo Club de Bourgoin-Jallieu dans le cadre du label Terre de jeux 2024 : «Excellence, performances et matériels» Vernissage samedi 1^{er} juin à 11h

A bientôt ! L'équipe de la bibliothèque municipale de Nivolos-Vermelle

Réussite du 2^{ème} salon des auteurs

Samedi 9 décembre, Stéphanie Gallay la bibliothécaire et son équipe de bénévoles ont organisé le deuxième salon d'auteurs au foyer municipal de la commune.

Dès l'ouverture de nombreux lecteurs sont venus rencontrer les écrivaines et écrivains avec qui ils ont pu échanger et faire dédicacer les livres présentés. Tous les styles d'écriture offraient un éventail de romans, médecine chinoise, géographie et histoire régionale. Christian Beton le maire, accompagné de Graziella Bertola-Boudinaud 1^{ère} adjointe responsable de la culture et d'élus étaient venus soutenir cette belle initiative. A noter que parmi les écrivaines et écrivains Alain Cottalorda ancien maire de Bourgoin-Jallieu, géographe et historien de formation, a proposé au public son dernier ouvrage sur la région dauphinoise.

Exposition de peinture

d'Aimé Lapiere
**Du mardi 30 avril
 au samedi 25 mai**
 à la bibliothèque

Vernissage le samedi 4 mai à 11h

Exposition de photos

«L'excellence dans le sport»
 avec le photo-club berjallien
Du Mardi 4 au samedi 29 juin
 à la bibliothèque

Vernissage le samedi 1^{er} juin à 11h

Mercredi 15 mai à 20h

à la salle des fêtes
 «Soirées de Nivolos» - Cinéma
 Résonance du festival de Cannes

Tokyo Eyes

La police de Tokyo est sur les traces d'un tueur appelé «le Bigleux». Hinano, une jeune fille, trouve K. Il s'est inventé un rôle de justicier et, derrière ses lunettes déformantes, il tire sur ses victimes mais les rate toujours. Les rate-t-il vraiment ?



Mercredi 29 mars à 20h

à la salle des fêtes
 «Soirées de Nivolos»
 Film documentaire

«A la découverte des fonds sous-marins»

Le C-S-B-J Plongée, la commission Photo-Vidéo 38 et la municipalité vous proposent de partir à la découverte des fonds sous-marins avec de nouvelles images en compagnie des photographes et des vidéastes.

sur réservation avant le 17 mars 2024
philippe.vernet5@wanadoo.fr / 06 21 81 16 82

Exposition de dessins

«Humour et Sport»
 de G Laine auteur - illustrateur

dans le cadre du Label «Terre de Jeux 2024»

Du 26 mars au 20 avril
 à la bibliothèque

Vernissage
 samedi 30 mars à 11h
 Rencontre et dédicace
 tous les samedis matin du
 temps de l'exposition.



Les JO 2024 fêtés en peinture et en couleur à la bibliothèque

Après 2020/2022, pour la quatrième fois les élèves des ateliers de Nathalie Cuzin-Ville se sont retrouvés sur les cimaises de la bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle. De la contrainte naît la créativité.

Un format et un thème imposés. Pour cette édition 2024, année des Jeux Olympiques de Paris, le thème était sportif «L'important c'est de participer». Une trentaine de peintres, tous sont élèves des divers ateliers de Nathalie, ont exposé chacun un tableau avec une technique, un style, une démarche propre mais toujours à propos du sport et dans le même format.



Comme dans les éditions précédentes, nous avons pu découvrir une belle démonstration artistique riche en créativité. La commune de Nivolas-Vermelle est labellisée «Terre de Jeux

2024», et cette proposition culturelle montre bien que le sport et la culture peuvent être complémentaires.

Expos borner et indiquer

Les amis du Musée de Bourgoin-Jallieu et du patrimoine s'étaient donné rendez-vous à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle à l'occasion de l'inauguration de l'exposition «Borner et indiquer» qu'ils ont proposée il y a plusieurs mois.



La première adjointe Graziella Bertola-Boudinaud qui avait été perplexe quant à la faisabilité de cette exposition à la bibliothèque lorsque Marie-Françoise Jacuszin l'avait contactée, aujourd'hui s'est félicitée de voir ce projet abouti. Le Maire, Christian Beton, quant à lui s'est réjoui du partenariat établi avec «Les Amis du musée de Bourgoin-Jallieu et du patrimoine» pour cette exposition «Borner et Indiquer» et la bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle, «Il s'agit de l'expression de l'appartenance à un même territoire, La CAPI».

Cette exposition était l'occasion de découvrir un aspect de l'histoire commune : comment les hommes ont eu besoin au fil du temps de marquer les territoires et d'avoir des indications lorsqu'ils se déplaçaient. C'était aussi l'occasion de découvrir

des éléments patrimoniaux, des bornes diverses, des panneaux indicateurs, des plaques de cocher... Toutes ces histoires sont expliquées sur les Kakémonos. Dans son intervention Michel-André Durand expliquait qu'avec Les Amis du Musée de Bourgoin-Jallieu, ils avaient souhaité accompagner ces panneaux de maquettes qui illustrent très bien le propos. Michel-André Durand a proposé également une conférence en complément de l'exposition le mercredi 6 mars dans la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle. Une animation spécifique a été proposée aux élèves de l'école.

Le Maire remerciait Les Amis du Musée de Bourgoin-Jallieu et du patrimoine, Stéphanie Gallay la bibliothécaire et son équipe de bénévoles.



Samedi 27 avril à 20h30
à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolas» - Théâtre
« Victor es-tu là »

Avec la compagnie le Grain à moudre
Création collective à partir de l'œuvre
de Victor Hugo.

Mise en scène Nicole Gonin

Entrée 12 €



Le printemps des poètes est lancé à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle...



Pour cette nouvelle édition 2024 du printemps des poètes la thématique était «La grâce». Pour la 4ème année, la bibliothèque a organisé dans ce cadre, un concours de poésies sur cette thématique.

Lors de sa dernière séance, l'atelier d'écriture de la bibliothèque s'est emparé du sujet... Une thématique perçue par certains étroite et pour d'autres très large entre références religieuses, et références esthétiques... A l'atelier d'écriture, avant d'écrire avec des idées on écrit avec des mots et des contraintes. C'est ainsi qu'après 2 heures d'écriture, ce sont 15 textes, 15 poèmes tous très différents qui ont été lus.

L'ALEP Arts et Culture toujours en projets...



Dès le mois de janvier, l'équipe de bénévoles organisatrice de la 45ème édition de l'exposition de peinture s'est réunie afin de planifier et de se répartir les différentes tâches à réaliser avant le salon : réalisation du catalogue, contact avec l'imprimeur, enregistrement définitif des inscriptions, point sur les annonceurs, besoin en matériel, montage des cimaises, accueil des peintres, réception des tableaux, accrochage, choix et achat des trophées et des récompenses, divers petits achats nécessaires, organisation des jurys, vernissage, communication, permanences pendant l'exposition etc... Toutes les compétences sont utiles et nécessaires pour la réussite d'une belle exposition !

Une journée studieuse et conviviale...



Les membres de l'atelier Scrapbooking de l'ALEP Arts et Culture se sont retrouvés un samedi pour une journée studieuse et conviviale dans la salle Georges Savary de Nivolas-Vermelle. Soucieuses de sortir de leur zone de confort, les « Scrapbookeuses » se sont données une contrainte en piochant au hasard un modèle de page trouvé dans un de leur catalogue. Chacune avec sa page devait ensuite se l'approprier et créer selon ce modèle une page avec ses propres photos. Le résultat donne à voir des productions originales et d'une grande créativité. Comme à chaque fois la journée s'est déroulée dans une ambiance amicale où chacune a pu aussi partager ses talents culinaires... Du plaisir, du partage et de la bonne humeur, la recette pour une belle journée !

Une Soirée de Nivolas

aux notes de Dire Straits

Alors que le programme initial était annulé, c'est au pied levé que le groupe ON-OFF a accepté d'assurer la soirée.

Pierre Favre à la guitare lead et au chant entouré d'Éric Fau à la guitare et au cœur, d'Andréas Verhamme aux claviers, de Serge Gonçalves à la basse et Franck Lévêque à la batterie ont servi un magnifique programme pioché dans le répertoire de Dire Straits. Très rapidement le public s'est laissé emporté par ces musiques qui lui rappelaient de nombreux souvenirs : Money for Nothing, Private investigations, Calling Elvis et d'autres...

Nombreux étaient ceux qui retrouvaient leur jeunesse... Lorsque le groupe a joué Sultans of swing, une partie du public s'est levée pour danser... A l'entracte le pot de l'amitié offert par la municipalité a permis au public d'échanger avec les musiciens.

Ce n'est que tardivement dans la soirée que le public est reparti avec la musique de Dire Straits dans la tête. La municipalité remercie chaleureusement le groupe ON-OFF pour cette belle soirée et une proposition artistique originale pour les Soirées de Nivolas. Nombreux sont ceux qui espèrent revoir ce groupe à Nivolas-Vermelle...



Judi 20 juin 2024 à 20h
à la salle des fêtes

Porte Ouverte en Chansons
avec la Chorale en Plein Chœur

Libre participation - Renseignements : apimc@free.fr

Dimanche 2 juin à 20h à l'église de Nivolas
Concert

Solution Mots Croisés n°148

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	T	A	T	U	E	T	T	E	S
2	A	E	R	E		P	R	U	N	E
3	T	R	E	S	S	A	I	E	N	T
4	U	R	U	S		T	E	R	U	S
5	R	E		O	T	E	R	A	I	
6	A	U	L	N	E		A	S	E	R
7	T	R	I	S	T	E	S		R	A
8	I		C		U	T		F	A	C
9	O	V	E	S		E	V	E		L
10	N	A	S	I	L	L	A	R	D	E

Les actions communales en faveur de l'environnement :

Environnement :

- Travaux privilégiant l'infiltration des eaux pluviales : place du 8 mai 1945
- Enherbement du cimetière
- Développement des espaces de jardins partagés (ravineaux) et des actions de solidarité (jardins solidaires)
- Installation de capteur de particules
- Entretien des espaces naturels (bois porcher, ruisseaux/sources, bassins écrêteurs...)
- Lutte active contre l'Ambroisie
- Plantation d'arbres
- Travaux de restauration continuité écologique des seuils de l'Agny
- Travail sur le PAEN : protection des espaces agricoles et naturels.

Gestion des ressources :

- Modification du fleurissement communal (plantes moins consommatrices d'eau, apports de minéraux...) = économie de 2/3 d'eau d'arrosage
- Application des règles de PLU concernant les bâches plastiques.
- Extinction nocturne : économie d'énergie = diminution de l'amplitude horaire d'éclairage public
- Passage en circuits courts et produits BIO en cantine (supérieur aux exigences de la Loi Egalim).

Traitement des déchets

- Mise en place du tri des déchets (mairie et écoles)
- Lutte quotidienne contre les incivilités environnementales : déchets sauvages, brûlages des déchets...
- Utilisation de matériaux recyclables pour les manifestations
- Actions de nettoyage de la commune
- Développement de plusieurs points d'apports volontaires (RD1085, Boussieu, Centre-ville...)

- Mise en place de composteurs collectifs
- Réflexion sur l'émergence d'ateliers fab Lab / repair café

Réduction des consommations d'énergies / empreinte carbone :

- Optimisation et changement de modes de chauffage des bâtiments communaux
- Passage en éclairages LED des bâtiments publics
- Isolation des bâtiments du centre village (foyer, salle pour tous, école maternelle...) / toiture végétalisée en maternelle
- Sensibilisations à la réduction de la consommation d'énergie
- Audit énergétique du gymnase
- Audit d'un réseau de chaleur sur les bâtiments du centre-ville
- Passage en LED de l'éclairage extérieur du stade des Mûriers
- Isolation du gymnase

Mobilité :

- Mise en place d'une nouvelle ligne de bus
- Acquisition d'un véhicule électrique en mairie et déplacement de la borne électrique publique
- Mise en place d'un parcours de randonnée patrimonial
- Actions pédagogiques (journées sans voitures...)
- Limitation des vitesses de circulation : radar mobile, radar fixe route de Sérézin,
- Renforcement signalétique de ralentissement (sortie d'école, bas-vermelle, Boussieu)
- Travaux d'amélioration de la circulation piétonne : rue de Boussieu, chemin entre Ruffieu et Boussieu,
- Développement des zones 30 (Boussieu, Plattières, ...).
- Développement de voies douces (rue du Lac/Vernay en cours)

1^{er} arbre planté au Parc Vert-Mêle...

Le Parc Vert-Mêle vient d'accueillir son 1^{er} arbre issu du projet de création d'un parc intergénérationnel.



C'est sur le site du stade du village que va se construire progressivement un parc où les Nivolaisiens de tous âges vont pouvoir se rencontrer dans un cadre agréable.

Ce parc sera un lieu d'activité (city-stade, Pumptrack...) et un lieu de détente ombragé où la nature occupera également une place importante.

Le 1^{er} arbre planté a été offert par le Département de l'Isère, dans le cadre de son dispositif 1 arbre-1 habitant et en résonance avec le relais terre de jeux 2024 (JO 2024) dont la commune est contributrice.

Cet arbre récemment planté a été inauguré par la Municipalité de Nivolas-Vermelle, comme symbole du démarrage d'un projet qui se veut être social, environnemental et intergénérationnel.

CONCOURS du fleurissement de notre village

N'oubliez pas, venez nombreux vous inscrire pour le concours fleurissement en mairie avant le 31 mai 2024. La commune compte sur vous afin de continuer à participer à ce bel évènement.

L'équipe municipale vous remercie de votre investissement qui rend notre village : vert, fleuri, zen, diversifié. Cela permet la mise en valeur du végétal, et améliore notre cadre de vie.

Merci de votre participation

**Marche
dans la nature
avec l'ALEP Plein AIR
Dimanche 5 mai
à partir de 7h30
départ du foyer**



Nivolais-Cyclo

L'année 2023 reste importante pour le Nivolais Cyclo. En effet, si nous étions 10 adhérent(e)s, fin 2022, nous terminons l'année avec 19 adhérent(e)s. Quelle belle progression !

- C'est suite à la participation au forum des associations de Nivolais-Vermelle, que l'effectif du club s'est considérablement étoffé. Ainsi, le peloton du Nivolais cyclo étant plus important, cela permet d'organiser deux groupes afin de répondre aux aspirations des cyclistes (un groupe circuit « court » et un groupe circuit « long »).
- Les nouveaux membres sont très vite intégrés, aidés en cela par les membres « historiques » ! L'ambiance très conviviale est conservée permettant une certaine émulation toujours dans la bonne humeur. Des cyclistes découvrent ainsi qu'ils peuvent aller bien plus loin grâce aux conseils d'adhérents aguerris aux pratiques cyclistes.
- Pour mieux intégrer les « nouveaux », avoir davantage d'unité et de visibilité, le club devait s'habiller. Donc, M. Sylvain MAUGUEN, représentant de la société DMTEX (et habitant Nivolaisien) a été retenu pour confectionner les nouvelles tenues du club. Certes, ces vêtements « jaune et bleu » ne sont pas fabriqués en France mais en Europe réduisant, tout de même, l'empreinte carbone par rapport à des tenues venues de lointaines contrées.
- Ainsi, depuis le mois de janvier, vous pouvez nous voir sous nos nouvelles couleurs « vivifiantes » qui attirent le regard et, peut-être, de nouveaux licenciés.
- Enfin, comme beaucoup d'autres associations nivolaïsiennes, le Nivolais Cyclo contribue à la vie associative locale comme, par exemple, à la récolte de fonds du TELETHON.

Le début d'année 2024 commence bien pour le club qui prospère encore.

- Une publication systématique des événements, des comptes-rendus de sorties sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) donne une visibilité plus grande de notre association. Un nouveau site internet, associé à un intranet et une application sur smartphone, permettent une meilleure communication interne et externe.
- Nous constatons toujours une demande tant pour le vélo de Route que pour le VTT, que ce soit avec des vélos musculaires ou des vélos à assistance électrique.
- Le nombre d'adhérents s'approche maintenant des 25 licenciés en ce début de printemps !
- Et enfin l'organisation de la galette des rois qui a rassemblé presque tous les éléments du club.

Après un « entraînement » progressif de tous les licenciés, même lors de sorties dans le froid et le brouillard, le club propose toujours un séjour, dans un cadre différent de celui du Nord Isère, de quelques jours en Avril/Mai. C'est donc

à Saillans dans la Drôme, du 8 au 12 Mai 2024, que les participant(e)s se retrouveront pour de nouveaux défis sur de nouvelles routes et nouveaux cols.

Si vous souhaitez nous rejoindre, sachez que nos sorties ont lieu, au minimum, :

- Pour le vélo de route, toutes les semaines
 - Le Samedi après-midi durant la période heure d'hiver,
 - Le Dimanche-matin durant la période heure d'hiver
- Pour le VTT, environ 2 fois par mois :
 - Le Dimanche matin durant la période heure d'hiver
 - Le samedi après-midi durant la période heure d'été
- Le club, affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) est assuré pour 3 sorties pour les non licenciés qui souhaitent se rendre compte si le club répond à leurs aspirations avant d'en devenir membre.

Pour en savoir plus :

- Courriel : nivolais.cyclo@gmail.com
- Téléphone : 07.68.34.81.04
- Facebook : <https://www.facebook.com/NivolaisCyclo>
- Instagram : [@nivolais.cyclo](https://www.instagram.com/nivolais.cyclo)
- Site : <https://nivolais-cyclo.kalisport.com>

Repas des aînés

Dimanche 28 avril à la salle des fêtes

Don du sang

Mardi 30 avril à la salle des fêtes

Gala de l'EGNV

Samedi 29 juin au gymnase

Jeu enfants le questionnaire de proust

Revisité pour apprendre à se connaître et à connaître les autres, à partager entre amis ou en famille !

1. Ce que j'aime le plus à l'école
2. Un beau souvenir de mes dernières vacances
3. Une de mes réussites
4. Une erreur qui m'a appris des choses
5. Une qualité que les autres me reconnaissent
6. Une activité qui m'apaise
7. Une héroïne ou un héros qui m'inspire

Source : Scholavie



Le CSN...

La période hivernale permet traditionnellement aux clubs sportifs de dresser un premier bilan de la saison en cours. Le CSN n'a pas dérogé à la règle et éducateurs et dirigeants ont établi les premiers constats.

En terme d'effectifs tout d'abord la satisfaction est de mise puisque le nombre de licenciés du club a augmenté dans de nombreuses catégories ce qui permet au club de compter 366 licenciés répartis en une vingtaine d'équipes.

Les résultats obtenus sur le terrain permettent pour l'heure d'envisager une deuxième partie de saison passionnante puisque les joueurs et joueuses du CSN peuvent viser les premières places de leurs championnats respectifs dans de nombreuses catégories d'âge autant chez les plus jeunes à l'image des U 13 ou de leurs aînés U 20 ou seniors.

Du côté des manifestations organisées par le club depuis le mois de septembre, la réussite a été présente également, le traditionnel week-end de tournoi en salle de janvier a vu de nombreuses équipes de clubs voisins ainsi

que de clubs de départements limitrophes s'affronter dans une ambiance chaleureuse au gymnase municipal. Cette année la traditionnelle vente de boudins à la chaudière n'a pas eu lieu lors de ces 2 jours mais a été organisée au stade des Mûriers et a connu une belle affluence.

Fort de ce constat positif, l'ensemble des composantes du club continue son travail en commençant d'ores et déjà à envisager la saison prochaine tout en œuvrant pour que la deuxième phase de la saison en cours se termine de façon positive et enthousiasmante.

Le CSN organisera la fête d'été de la commune le 6 juillet prochain en collaboration avec la municipalité alors notez la date sur vos agendas, de nombreuses animations se préparent !



Le Basket Club

#50ans

Quoi de neuf en 2024 ? Les JO de Paris ... Un petit évènement, à côté des 50 ans du Basket Club de Nivolas ! La commission et le bureau préparent une journée EXCEPTIONNELLE qui aura lieu le 22 juin 2024. Tous les anciens licenciés sont invités et nous vous remercions de remplir le formulaire du lien : <https://forms.gle/RX842VWA-2T9AmabN6> afin de faciliter l'organisation. Convivialité et souvenirs seront au rendez-vous !

#Résultatssportifs

Les équipes jeunes U13F, U15F et U18F se sont qualifiées sur le terrain pour les championnats régionaux de très belle manière. Toutes les équipes jeunes progressent à vitesse grand V tandis que les équipes seniors sont en quête de victoires dans cette 2ème phase pour se maintenir dans leur catégorie et font preuve d'une belle cohésion.

Les équipes U13F2, U17M1 et U18F2 seront présentes en ¼ de Finale de la Coupe de l'Isère. Nous les encourageons très chaleureusement, n'hésitez pas à venir les soutenir !

#Silenceçatourne

Les victoires olympiques se décrochent au sommet mais c'est bien au sein des clubs et associations locales que naissent les aspirations sportives ! La CAPI a magnifiquement mis en lumière les clubs des alentours qui se battent au quotidien. C'est ainsi que les valeurs qui font l'esprit olympique et que nous partageons au Basket Club de Nivolas : Respect, Solidarité, Engagement, Énergie et Persévérance perdurent.

Nous remercions la CAPI pour leur vidéo « ICI, on joue et on gagne ensemble ! », vous pouvez la retrouver sur leur Facebook. L'équipe des Seniors Filles engagée en Pré nationale a été filmée à cette occasion.

#Tournoidesbaronnies

Les cigales, les olives, la lavande... Voilà le décor du prochain tournoi de fin d'année où 11 équipes de U13 à U18 sont engagées au tournoi de Nyons qui aura lieu les 8-9 juin. Un moment de cohésion et de détente pour tous les jeunes de notre club !




ALEP Plein Air

Pour bien commencer l'année, les membres de l'ALEP PA se sont réunis nombreux en ce début de janvier pour partager cette journée. Dès le matin, Denise et Muriel ont conduit un groupe de randonneurs sur les sentiers balisés de Nivolas avant de tous se retrouver et mettre les pieds sous la table pour déguster le traditionnel pot au feu et les galettes appréciés de tous.

Une saynète mise en scène par Odette et sa troupe clôture cette journée conviviale.

Dimanche 18 février une sortie en car a été organisée, destination Les Saisies. Neige, soleil, magnifique paysage, bonne humeur, les 50 participants ont pris du plaisir à cette journée.



A noter : pendant la période hivernale, les petites randonnées du dimanche après-midi sont toujours bien appréciées.

A partir du 23 mars les sorties à la journée reprendront, le programme sera à disposition sur le site.

Toutes les informations sur le site

<http://sitealep.e-monsite>

Tél. 06 33 05 67 58

mail : alep.rando@hotmail.com

Permanence salle foyer

le mardi 18h30-19h30

Marche nordique le samedi matin 9h30 / 11h30



Pétanque club

NIVOLAS pétanque club est une association loisirs dédiée aux retraités ou proches de la retraite, elle a pour but de réunir des personnes de la commune et ses environs désirant pratiquer la pétanque de détente.

Le club recherche au travers de cette pratique la convivialité et le partage afin que chacun puisse trouver un bon moment de plaisir.

Le club est composé d'une quarantaine d'adhérents qui se réunissent les mardis et jeudis après-midi dès 14h au stade de NIVOLAS VERMELLE et les équipes sont composées sur place, une petite collation est partagée dans l'après-midi pour permettre à tous d'échanger.

Le club organise régulièrement des moments festifs, repas, restaurants et bien sûr suivi d'une partie de pétanque. Il propose aussi des rencontres inter clubs afin de se mesurer amicalement.

A l'assemblée générale du 22 janvier il a été procédé au renouvellement du bureau, Albert RABILLOUD a été reconduit comme président, Guy RENAUD vice-président, Yves CLAVEL trésorier, Yvon RENAUD trésorier adjoint,



Jean louis CARRET secrétaire. A l'issue de cette réunion les adhérents ont pris place pour la traditionnelle galette des rois.

Les personnes désireuses de nous rejoindre pour partager des moments de convivialité seront les bienvenus.

Pour renseignements :

Albert RABILLOUD : 06 15 52 02 58

Yves CLAVEL : 06 71 93 01 67



Sou des Ecoles du Village

Retour en images sur les manifestations du Sou des écoles :

Arbre de Noël : La salle des fêtes était bien remplie le vendredi 8 Décembre pour fêter Noël avec les enfants et leurs familles. Petits et grands ont eu plaisir à chanter des chants de Noël encadrés par les enseignants. Les parents du Sou des écoles étaient mobilisés pour proposer pizzas, gâteaux, boissons... A la fin du spectacle des enfants, la soirée s'est poursuivie avec un spectacle original de Pascal et Florence Gayaud.



Bal masqué : Parents et enfants étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation du Sou des écoles pour une soirée Bal masqué. La salle des fêtes était décorée de manière festive pour l'occasion et de nombreux supers héros et princesses étaient présents. Une mascotte a fait son apparition durant la soirée pour le plus grand bonheur des enfants. Les meilleurs déguisements ont été récompensés et tout le monde s'est bien amusé en jeux et en musique.



Nous souhaitons remercier tous les parents qui s'investissent car sans eux nous ne pourrions pas offrir tout cela à nos enfants.

Vide Grenier

avec le Sou des Ecoles

Dimanche 5 mai
Au stade des mûriers

Concours de pétanque

avec le Sou des Ecoles

Samedi 1er juin
Au stade du village

PEdT

Le Projet Educatif de Territoire...

Après avoir travaillé à l'écriture du nouveau PEdT du Val d'Agy, les élus de la commission PEdT ont la satisfaction de voir plusieurs de leurs projets se concrétiser :

- **2024, année des Jeux Olympiques de Paris sera aussi fêtée à Nivolas-Vermelle,** En lien avec La Fraternelle, les élus de la commission, ont pu proposer aux enseignants une seconde édition des Olympiades inter écoles du Val d'Agy. Cette manifestation réunira au Parc « Vert-Mêlé » (ancien stade du village), vendredi 24 mai 2024, environ 500 enfants des écoles de Châteautilain, Succieu, Eclouse-Badinières, Les Eparres et Nivolas-Vermelle. Par rapport à l'édition 2023, de nouvelles épreuves seront proposées aux enfants comme le tir à l'arc...
- **Depuis la rentrée 2023, toujours dans le cadre du PEdT, un parcours artistique est proposé** aux enfants inscrits au périscolaire. Après une initiation musicale aux percussions, une initiation à la danse, en janvier et février 2024, la plasticienne Anne -Sophie Dubourg a fait découvrir aux enfants la sculpture, le modelage, la construction en volume... C'est avec enthousiasme qu'ils ont réalisé de magnifiques personnages. Leurs réalisations ont été exposées à la bibliothèque... Si ces ateliers ont été au début accueillis avec réserve, nous voyons au cours de l'année de plus en plus de familles intéressées par ce projet qui permet aux enfants d'exprimer leur créativité tout en découvrant divers arts. En mars et Avril, nous proposons une découverte du cinéma et l'année scolaire se terminera avec du théâtre. Les inscriptions se font en mairie auprès de la coordinatrice du périscolaire.



Noël à l'école maternelle



A la veille de Noël, les enseignants de l'école maternelle ont proposé à leurs élèves une semaine festive avec le spectacle de Merlenchanteuse, l'ouverture de l'école aux parents pour la distribution des diverses réalisations des élèves sur la thématique de Noël. La semaine s'est terminée par la visite du Père-Noël... Toutes ces belles surprises ont ravi les enfants.

